Nations Unies A/56/862

Assemblée générale

Distr. générale
8 mars 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 137 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

On trouvera dans le présent rapport le projet de budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 220 830 200 dollars (montant net : 216 814 800 dollars).

Sur le montant total du budget, environ 13 % des ressources concernent les dépenses afférentes au personnel civil, 28 % les dépenses opérationnelles, 55 % les dépenses afférentes au personnel militaire, 2 % les contributions du personnel et 2 % les autres programmes.

La décision que devra prendre l'Assemblée générale est énoncée au paragraphe 3.

* Conformément à la résolution 56/242 de l'Assemblée générale, en date du 24 décembre 2001, lorsqu'un rapport est soumis tardivement aux services de conférence, les raisons de ce retard doivent être indiquées dans une note explicative figurant dans le document. La note exigée n'a pas été incluse dans le présent document.

02-27857 (F) 050402 050402

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Aperçu général	1–3	
II.	Mandat politique de la Mission	4–11	
III.	Plan d'opérations et prévisions de dépenses	12	
IV.	Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces	13–14	
V.	Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		
VI.	État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents	15–17	
VII.	Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	18–22	
	A. Méthode de remboursement	18	
	B. Prévisions de dépenses	19–22	
VIII.	Effectifs nécessaires	23	
IX.	Définition des objectifs	24	
Annexes			
I.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003		
	A. Tableau récapitulatif		
	B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie)		
	C. Explications supplémentaires		
II.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse		
	A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		
	B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire : coûts standard et dépenses propres à la mission		
	C. Dépenses non renouvelables		
III.	Renseignements concernant l'appui fourni par la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée à des entités des Nations Unies et d'autres entités dans la zone de la mission		
IV.	Application de recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		
V.	Organigrammes		
	A. Services organiques		
	B. Services administratifs		
	C. Composante militaire		

I. Aperçu général

1. On trouvera dans le présent rapport le projet de budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 220 830 200 dollars (montant net : 216 814 800 dollars).

2. Le montant total brut des dépenses prévues pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 représente une augmentation de 11,3 % (22 430 200 dollars) par rapport au montant réparti pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. Cette augmentation globale est imputable à une augmentation des dépenses afférentes au personnel militaire (7,3 %), et au personnel civil (6,5 %), des dépenses opérationnelles (24,1 %), et des dépenses relatives aux autres programmes (4,5 %) et à une augmentation des contributions du personnel (2,7 %). On trouvera au tableau 1 l'état récapitulatif des ressources financières nécessaires et au tableau 2 celui des besoins en personnel militaire et civil.

Tableau 1
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Dépenses 2000/01*	*Montants réparti 2001/02*	*Prévisions de dépenses*[a] *2002/03*	*Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 2001/02*	
				Montant	*Pourcentage*
Personnel militaire	58 852,8	112 329,2	120 572,2	8 243,0	7,3
Personnel civil	12 249,1	27 958,0	29 787,3	1 829,3	6,5
Dépenses opérationnelles	80 993,8	50 175,1	62 247,7	12 072,6	24,1
Autres programmes[b]	1 186,7	4 027,6	4 207,6	180,0	4,5
Contributions du personnel	1 453,4	3 910,1	4 015,4	105,3	2,7
Total des ressources (montant brut)[c]	**154 915,8**	**198 400,0**	**220 830,2**	**22 430,2**	**11,3**
Contributions volontaires	–	–	–	–	–
Total	**154 915,8**	**198 400,0**	**220 830,2**	**22 430,2**	**11,3**

[a] On trouvera des indications sur la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts standard et dépenses propres à la Mission) dans la section B de l'annexe II.
[b] Sans compter le personnel.
[c] Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	*2000/01*	*2001/02*	*2002/03*	*Augmentation/ (diminution) par rapport à 2001/02*
Observateurs militaires	143	220	220	–
Contingents	1 858	3 980	3 980	–
Officiers de liaison				
Police civile				
Personnel international	123	257	259	2
Administrateurs recrutés sur le plan national				
Personnel local	88	274	274	–
Volontaires des Nations Unies	1	82	82	–

3. La décision que devra prendre l'Assemblée générale est la suivante :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 220 830 200 dollars (montant net : 216 814 800 dollars) afin de financer les opérations de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;

b) Mettre en recouvrement le montant mentionné à l'alinéa a) ci-dessus à raison d'un montant brut de 18 402 517 dollars (montant net : 18 067 900 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

II. Mandat politique de la Mission

(Résolutions du Conseil de sécurité : 1312 (2000) du 31 juillet 2000, 1320 (2000) du 15 septembre 2000, 1344 (2001) du 15 mars 2001 et 1369 (2001) du 14 septembre 2001)

4. La Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) a été créée par la résolution 1312 (2000) du Conseil de sécurité, pour une période initiale de six mois, jusqu'au 31 janvier 2001, en prévision d'une opération de maintien de la paix devant être autorisée par le Conseil. Par cette résolution, la MINUEE a été chargée du mandat suivant : a) établir et maintenir une liaison avec les parties; b) se rendre au quartier général militaire de chaque partie et auprès d'autres unités, dans toutes les régions d'opération de la Mission, en fonction de ce qui serait jugé nécessaire par le Secrétaire général; c) mettre en place et faire fonctionner le mécanisme qui permettra de vérifier la cessation des hostilités; d) préparer la création de la Commission militaire de coordination prévue par l'Accord de cessation des hostilités (S/2000/601); et e) faciliter, au besoin, la planification d'une future opération de maintien de la paix.

5. Dans sa résolution 1320 (2000), le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement dans le cadre de la MINUEE d'un maximum de 4 200 hommes, dont un maximum de 220 observateurs militaires, jusqu'au 15 mars 2001, le mandat de la Mission consistant à : a) surveiller le respect de la cessation des hostilités;

b) favoriser, selon que de besoin, le respect des obligations en matière de sécurité auxquelles les deux parties ont souscrit; c) superviser et vérifier le redéploiement des forces éthiopiennes à partir des positions qui ont été prises après le 6 février 1999 et qui n'étaient pas sous administration éthiopienne avant le 6 mai 1998; d) contrôler les positions des forces éthiopiennes après leur redéploiement; e) contrôler simultanément les positions des forces érythréennes qui devaient se redéployer, afin de rester à une distance de 25 kilomètres des positions desquelles les forces éthiopiennes devaient se redéployer; f) surveiller la zone de sécurité temporaire, afin de promouvoir le respect de l'Accord de cessation des hostilités; g) présider la Commission de coordination militaire, devant être créée par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine conformément à l'Accord; h) fournir une assistance technique aux activités de déminage humanitaire dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes, et assurer la coordination voulue; i) coordonner les activités de la Mission dans la zone et les zones adjacentes avec les activités humanitaires et relatives aux droits de l'homme menées dans ces zones par l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations.

6. Dans sa résolution 1344 (2001), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 15 septembre 2001 le mandat de la MINUEE avec l'effectif (contingents et observateurs militaires) autorisé par sa résolution 1320 (2000). Il a également demandé aux parties de continuer d'oeuvrer à l'application intégrale et rapide de l'Accord de cessation des hostilités et de l'Accord de paix ultérieur signé par ces dernières à Alger le 18 juin et le 12 décembre 2000 (A/55/686-S/2000/1183), respectivement. À ce titre, elles devaient achever sans retard les opérations qui restaient à effectuer, en particulier le réaménagement des forces indispensable à l'établissement de la zone de sécurité temporaire, et s'acquitter des obligations ci-après : a) assurer la liberté de circulation et d'accès de la MINUEE; b) instituer un couloir aérien direct entre Addis-Abeba et Asmara pour garantir la sécurité du personnel des Nations Unies; c) conclure avec le Secrétaire général des accords sur le statut des forces; d) faciliter les activités antimines en coordination avec le Service d'action antimines des Nations Unies, en particulier en échangeant et en fournissant aux Nations Unies les cartes existantes ainsi que tous autres renseignements pertinents.

7. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a souligné : a) que ces accords liaient la fin de la Mission de maintien de la paix des Nations Unies à l'achèvement de la délimitation et de la démarcation de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, qui était un élément essentiel du processus de paix; b) l'importance de liens étroits entre la MINUEE et la Commission de tracé des frontières. Le Conseil, prenant note des recommandations figurant aux paragraphes 50 et 53 du rapport du Secrétaire général daté du 7 mars 2001 (S/2001/202), a engagé la MINUEE à offrir le soutien voulu à la Commission.

8. Par la suite, dans sa résolution 1369 (2001) du 14 septembre 2001, le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 15 mars 2002 le mandat de la MINUEE avec l'effectif (contingents et observateurs militaires) autorisé par sa résolution 1320 (2000). Il a également appelé les parties à résoudre d'urgence les questions en suspens conformément aux Accords d'Alger et à s'acquitter des obligations ci-après : a) les parties doivent assurer la liberté de mouvement et d'accès du personnel de la MINUEE, y compris ses moyens logistiques, qu'exige l'accomplissement de sa tâche; l'Érythrée doit autoriser sans restrictions la Mission à surveiller le secteur de

15 kilomètres qui s'étend au nord de la zone de sécurité temporaire et l'Éthiopie doit éviter d'imposer des restrictions à la liberté de circulation de la Mission dans le secteur de 15 kilomètres qui s'étend au sud de la zone; b) les parties doivent faciliter l'établissement d'un couloir aérien sûr et pratique entre Addis-Abeba et Asmara, qui n'oblige pas à faire un détour par d'autres pays, en acceptant la proposition faite à ce sujet par le Représentant spécial du Secrétaire général; c) l'Érythrée doit fournir à la Mission les renseignements sur la présence de la milice et la police locales à l'intérieur de la zone de sécurité temporaire, et notamment sur leurs armes, qui lui sont nécessaires pour vérifier que les fonctions et la configuration de la milice et de la police n'excèdent pas ce qu'elles étaient avant l'éclatement du conflit; d) l'Éthiopie doit fournir à la Mission des cartes et renseignements complets concernant tous les champs de mines afin de faciliter les travaux du Centre de coordination de l'action antimines en vue de permettre aux personnes déplacées de regagner en toute sécurité leurs foyers à l'intérieur de la zone; e) l'Érythrée doit, sans plus de retard, conclure l'Accord sur le statut des forces avec le Secrétaire général; f) les parties doivent, sans condition et sans plus de retard, et conformément aux dispositions des Conventions de Genève de 1949, libérer et rapatrier les prisonniers de guerre et les civils qu'elles détiennent encore sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge; g) les parties doivent s'acquitter de leurs obligations financières concernant la Commission du tracé de la frontière

9. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité, en date du 12 janvier 2001 (S/2001/45), un accord a été signé le 12 décembre 2000 par le Gouvernement de l'État d'Érythrée et le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (A/55/686-S/2000/1183) qui prévoit, entre autres choses, la constitution d'une commission neutre de tracé des frontières ayant pour mandat de tracer et borner la frontière établie sur la base des traités coloniaux pertinents et du droit international applicable en la matière et la création d'une commission neutre chargée de statuer sur toutes les demandes d'indemnisation pour pertes de biens, dommages ou préjudices corporels présentées par l'une ou l'autre des parties. Suite à la signature de l'accord mentionné ci-dessus, des fonds d'affectation spéciale ont été créés afin de faciliter le financement de ces deux commissions indépendantes.

10. Du 21 au 25 février 2002, le Conseil de sécurité a envoyé une mission spéciale en Éthiopie et en Érythrée. Dans son rapport (S/2002/205), la mission affirmait, entre autres choses, qu'une fois que la Commission du tracé de la frontière aurait repéré les bornes frontière, toutes les opérations de déminage requises en vue de la démarcation devraient commencer immédiatement. La mission a également affirmé qu'il conviendrait d'inviter le Secrétaire général à présenter des recommandations assez tôt, en prenant en considération la décision de la Commission du tracé de la frontière, les contributions des parties, les moyens de la MINUEE et les ressources dont dispose le Fonds d'affectation spéciale pour la délimitation et la démarcation de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

11. Le mandat actuel de la MINUEE arrive à expiration le 15 mars 2002 (résolution 1369 (2001) du Conseil de sécurité).

III. Plan d'opérations et prévisions de dépenses

12. Le plan d'opérations et les prévisions de dépenses de la Mission sont exposés dans le rapport daté du 9 août 2000 (S/2000/785) sur l'Éthiopie et l'Érythrée que le

Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité, ainsi que dans les rapports qu'il lui a présentés par la suite, datés des 18 septembre 2000 (S/2000/879), 12 janvier 2001 (S/2001/45), 7 mars 2001 (S/2001/202), 19 juin 2001 (S/2001/608), 5 septembre 2001 (S/2001/843) et 13 décembre 2001 (S/2001/1194).

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

13. L'accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement éthiopien a été conclu le 23 mars 2001. Aux termes de cet accord, qui devrait être prorogé au cours de la période 2002/03, le Gouvernement met les installations suivantes à la disposition de l'ONU :

Gouvernement	*Contribution*	*Valeur*[a]
Éthiopie	Locaux pour l'hébergement du personnel militaire, bureaux, camps de transit ou autres locaux pour la conduite des activités opérationnelles et administratives de la MINUEE	–
	Approvisionnement en eau, en électricité et autres services fournis à titre gratuit	–

[a] La valeur de cette contribution n'a pas été quantifiée.

14. L'accord sur le statut des forces avec le Gouvernement érythréen concernant la MINUEE n'a toujours pas été signé. En attendant la conclusion d'un accord, l'accord type sur le statut des forces du 9 octobre 1990 (A/45/594, annexe) s'applique provisoirement. Dans son rapport sur le budget de la MINUEE pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 (A/56/661, par. 15), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a indiqué que la MINUEE avait payé des impôts sous réserve au Gouvernement érythréen. Au 28 février 2002, les impôts acquittés par la MINUEE au Gouvernement érythréen se chiffraient à 172 858,36 dollars. À la même date, la MINUEE avait versé 796,72 dollars au Gouvernement éthiopien, en dépit de l'existence d'un accord sur le statut des forces avec ce gouvernement.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

Contributions volontaires

		Valeur (dollars É.-U.)	
Gouvernement/ organisation	*Contribution en nature*	*1er juin 2001-30 juin 2002*	*1er juillet 2002-30 juin 2003*
Pays-Bas	Pont Bailey	200 000	

Fonds d'affectation spéciale

Fonds d'affectation spéciale	*(dollars É.-U.)*
Fonds d'affectation spéciale pour la délimitation et la démarcation de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée	
Solde d'ouverture au 30 juin 2000	952 767
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	
Recettes	3 075 900
Dépenses	(121 560)
Solde de clôture au 30 juin 2001	**3 907 107**
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au processus de paix en Éthiopie et en Érythrée[a]	
Solde d'ouverture au 30 juin 2000	–
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	
Recettes	–
Dépenses	–
Solde de clôture au 30 juin 2001	**–**

[a] Le Fonds a été créé le 23 juillet 2001.

VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

Gouvernements fournissant des contingents

15. Des contingents militaires ont été fournis à la MINUEE par les gouvernements bangladais, indien, irlandais, italien, jordanien, kényen et slovaque. Les gouvernements suivants ont fourni des officiers d'état-major pour le quartier général de la force : Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Bénin, Bulgarie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gambie, Ghana, Inde, Irlande, Italie, Jordanie, Kenya, Malaisie, Namibie, Nigéria, Pays-Bas, République-Unie de Tanzanie, Slovaquie, Tunisie et Zambie. Dans le passé, le Canada et le Danemark ont aussi fourni des contingents et l'Argentine, l'Autriche, la Norvège, la Pologne et la Suède, des officiers d'état-major pour le quartier général de la force.

État des remboursements

16. Les dépenses engagées jusqu'au 31 octobre 2001 par les États qui fournissent des contingents, s'élevant à 39 517 629 dollars, leur ont été remboursées intégralement.

17. On estime à 16 783 403 dollars le montant dû à ces pays pour la période du 1er novembre 2001 au 28 février 2002.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthode de remboursement

18. Les montants à rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents ont été calculés sur la base des taux de remboursement standard établis en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents (contrats de location avec services) et le soutien logistique autonome, que l'Assemblée générale a approuvés dans sa résolution 55/274 du 14 juin 2001, conformément à la recommandation du Groupe de travail chargé du suivi de la phase V sur la nouvelle méthode de calcul des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents.

B. Prévisions de dépenses

Matériel majeur

19. Les prévisions de dépenses en ce qui concerne les sommes à rembourser aux pays fournissant des contingents au titre du matériel leur appartenant et des dépenses de soutien autonome pour 3 110 fantassins et 870 membres du personnel des unités logistiques et spécialisées ont été calculées sur la base des taux de remboursement standard en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents (contrats avec location de services) et le soutien logistique autonome, en application de la résolution 1369 (2001) du Conseil de sécurité en date du 14 septembre 2001. Les dépenses au titre du remboursement du matériel majeur s'élèvent à 22 153 700 dollars, y compris le matériel spécial.

Matériel spécial

20. Les dépenses au titre du matériel spécial (matériel de déminage et matériel lourd du génie) à rembourser à plusieurs pays fournissant des contingents (Bangladesh, Irlande, Inde et Slovaquie) sont estimées à 2 989 276 dollars.

Soutien logistique autonome

21. Les dépenses au titre du soutien logistique autonome sont incluses dans les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, elles sont estimées à 16 602 300 dollars et se répartissent comme suit :

Catégorie	*Montant (dollars É.U.)*
Hébergement	249 000
Literie	701 300
Restauration	1 202 800
Transmissions	3 857 200
Matériel électrique	1 291 000
Neutralisation des explosifs et munitions	332 100
Défense des périmètres	61 300
Mobilier	1 021 200

Catégorie	*Montant (dollars É.U.)*
Blanchissage et nettoyage	1 022 100
Services médicaux	3 663 400
Travaux secondaires d'aménagement	739 300
Observation	1 423 900
Matériel de bureau	702 200
Matériel de campement	41 200
Détente et loisirs	293 400
Total	**16 602 300**

Facteurs applicables à la Mission

22. Les facteurs servant à déterminer les montants à verser pour indemniser les pays qui fournissent des unités appelées à intervenir dans la zone de la mission dans des conditions opérationnelles extrêmes sont applicables aux taux mensuels de remboursement indiqués ci-après :

Facteurs applicables à la Mission	*Pourcentage*
Facteur contraintes du milieu	0,7
Facteur usage opérationnel intensif	3,0
Facteur actes d'hostilité ou abandon forcé	1,9
Facteur différentiel de transport	2,0

VIII. Effectifs nécessaires

Révision des effectifs actuels

	Nombre de postes		
	Effectifs actuels	*Effectifs proposés Besoins*	*Différence nette*
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	2	2	–
D-2	1	1	–
D-1	4	4	–
P-5	7	7	–
P-4	30	32	2
P-3	54	53	(1)
P-2/P-1	10	10	–
Total partiel	**109**	**110**	**1**

	Nombre de postes		
	Effectifs actuels	*Effectifs proposés Besoins*	*Différence nette*
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–
Agents des services généraux (autres classes)	37	37	–
Total partiel	**37**	**37**	**–**
Service mobile	111	112	1
Service de sécurité	–	–	–
Total partiel	**111**	**112**	**1**
Total, personnel international	**257**	**259**	**2**
Personnel local	274	274	–
Administrateurs recrutés sur le plan local	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	82	82	–
Total partiel	**356**	**356**	**–**
Total	**613**	**615**	**2**

23. Les effectifs révisés proposé pour la période 2002/03 figurent dans le tableau ci-dessus, qui fait apparaître une augmentation nette de deux postes. On notera la création d'un nouveau poste P-4 d'administrateur spécialiste des questions relatives au VIH/sida, amené à exercer des fonctions médicales pour le personnel de la MINUEE et à coordonner les activités dans ce domaine avec les diverses institutions sous l'égide du Service médical et en étroite coordination avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général; le reclassement du poste d'assistant spécial du Représentant spécial adjoint à Addis-Abeba de P-3 à P-4, classe correspondant à celle d'un poste équivalent à Asmara; la création d'un nouveau poste d'agent du Service mobile destiné à un assistant chargé de la sécurité aérienne ayant pour fonction d'aider à la prévention des accidents et à la supervision de la sécurité de la flotte aérienne de la MINUEE. Le tableau ci-après expose en détail la répartition des postes par bureau.

Effectifs proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et catégories apparentées*							
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/1*	**Total partiel**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Administrateurs recrutés sur le plan local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Services organiques																		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																		
Effectifs actuels	1	–	–	1	1	3	3	–	**9**	–	–	4	–	**4**	7	–	–	**20**
Effectifs proposés	1	–	–	1	1	3	3	–	**9**	–	–	4	–	**4**	7	–	–	**20**
Bureau des représentant spéciaux adjoints																		
Effectifs actuels	–	2	–	1	4	10	19	1	**37**	6	–	10	–	**16**	15	–	10	**78**
Effectifs proposés	–	2	–	1	4	11	18	1	**37**	6	–	10	–	**16**	15	–	10	**78**
Bureau du commandant de la force																		
Effectifs actuels	–	–	1	1	–	–	–	–	**2**	1	–	2	–	**3**	2	–	–	**7**
Effectifs proposés	–	–	1	1	–	–	–	–	**2**	1	–	2	–	**3**	2	–	–	**7**
Total partiel																		
Effectifs actuels	**1**	**2**	**1**	**3**	**5**	**13**	**22**	**1**	**48**	**7**	**–**	**16**	**–**	**23**	**24**	**–**	**10**	**105**
Effectifs proposés	**1**	**2**	**1**	**3**	**5**	**14**	**21**	**1**	**48**	**7**	**–**	**16**	**–**	**23**	**24**	**–**	**10**	**105**
Différence nette						**1**	**(1)**											
Division de l'administration																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	2	17	32	9	**61**	104	–	21	–	**125**	250	–	72	**508**
Effectifs proposés	–	–	–	1	2	18	32	9	**62**	105	–	21	–	**126**	250	–	72	**510**
Différence nette						1			**1**	1				**1**				**2**
Total général																		
Effectifs actuels	**1**	**2**	**1**	**4**	**7**	**30**	**54**	**10**	**109**	**111**	**–**	**37**	**–**	**148**	**274**	**–**	**82**	**613**
Effectifs proposé	**1**	**2**	**1**	**4**	**7**	**32**	**53**	**10**	**110**	**112**	**–**	**37**	**–**	**149**	**274**	**–**	**82**	**615**
Différence nette						**2**	**(1)**		**1**	**1**				**1**				**2**

und gen n0227857 docu n

IX. Définition des objectifs

24. Dans sa résolution 55/220 C du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les administrations des missions de maintien de la paix aient recours à la définition d'objectifs et à ce qu'il lui soit rendu compte de l'élaboration et de la réalisation desdits objectifs dans le cadre de l'exécution des budgets des missions. À ce propos, les objectifs fixés par la MINUEE pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 sont les suivants :

Objectif 1 : Assurer un appui aérien sûr, efficace, économique et rapide à la Mission

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Effectuer 2 400 vols pour les déplacements de personnel dans la zone de la mission	a) Pourcentage de vols effectués au cours de la période
b) Effectuer 1 500 vols pour les déplacements de marchandises	b) Pourcentage de vols effectués au cours de la période
c) Effectuer 1 300 vols de reconnaissance dans la zone de sécurité temporaire	c) Pourcentage de vols effectués au cours de la période
d) Effectuer 100 vols pour des évacuations sanitaires primaires et secondaires	d) Pourcentage de vols effectués au cours de la période

Facteurs externes : Les objectifs et réalisations escomptés devraient être atteints à condition que les besoins de la Mission en matière d'appui aérien ne changent pas et que les conditions environnementales ainsi que la situation locale et régionale restent stables.

Objectif 2 : Mettre en place un service d'achats complet et efficace afin de permettre à la Mission de mener à bien son mandat

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Fournir des biens et des services pour appuyer les objectifs de la Mission conformément aux besoins des demandeurs; assurer la livraison des biens et services et le règlement des fournisseurs en temps voulu, de manière à satisfaire à la fois les besoins de l'ONU et ceux de ses fournisseurs	a) Le flux des demandes de fournitures de biens ou services émanant d'unités autonomes et/ou d'agents certificateurs
b) Réduire les délais et les démarches nécessaires pour la présentation des dossiers au comité local des marchés	b) La réduction du nombre de fournisseurs non payés
c) Réduire le nombre de transactions a posteriori traitées par la Section des achats	c) La réduction des détails de préparation des dossiers présentés au comité local des marchés pour que le personnel puisse se consacrer à des activités plus productives

Facteurs externes : Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que : i) les demandes de fournitures de biens ou services émanant d'unités autonomes soient présentées en temps voulu et que ces unités adoptent un plan d'achats cohérent; ii) les départements concernés traitent rapidement les documents et factures reçus.

Objectif 3 : Planifier de manière satisfaisante l'acquisition de pièces détachées et d'articles consommables indispensables afin de répondre aux besoins de la Mission et d'améliorer la prestation de services de manière à mieux faire circuler l'information

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Acheter le matériel nécessaire aux différentes sections chargées des transmissions afin d'améliorer la prestation de services et de raccourcir les délais nécessaires aux futures réparations	a) Une plus grande disponibilité des services d'entretien du matériel de campagne et l'amélioration des installations sur le terrain existantes pour qu'elles soient conformes aux normes internationales
b) Élargir les services aux divers organismes des Nations Unies qui pourraient avoir besoin des ressources de la Mission	b) L'augmentation des services offerts aux divers organismes des Nations Unies pouvant avoir besoin de l'assistance de la Mission
c) Accorder la priorité à l'achat de pièces détachées pour le matériel de campagne, dans la mesure où l'entretien de ce matériel joue un rôle crucial dans le succès de la Mission	c) La réduction des temps morts dans la prestation de services dus à l'indisponibilité de matériel

Facteurs externes : Les objectifs et les résultats escomptés devraient être atteints à condition que : a) le caractère dynamique de la Mission n'entraîne pas une augmentation du nombre et de la taille des bases d'opération et des postes d'observation et que les besoins futurs en matériel soient déterminés en temps voulu; b) l'on s'attache à régler en priorité les problèmes persistants liés à la fourniture d'énergie au plan local, qui sont souvent à l'origine d'une dégradation des installations électriques, en dépit de l'installation de dispositifs de protection de l'alimentation; et c) les risques de troubles civils et de reprise des combats, qui pourraient entraîner l'endommagement ou la destruction de matériel appartenant à l'ONU, diminuent.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

		(1)	(2)	(3)	(4)
		1er juillet 2000-30 juin 2001	*1er juillet 2001-30 juin 2002*	*1er juillet 2002-30 juin 2003*	
	Catégorie de dépenses	*Dépenses*[a]	*Montants répartis*[b]	*Dépenses totales*	*Dépenses non renouvelables*
I.	**Personnel militaire**				
	1. Observateurs militaires	4 782,5	8 207,4	8 272,0	–
	2. Contingents	37 177,9	67 876,1	71 864,2	–
	3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
	a) Matériel appartenant aux contingents	9 437,5	19 066,8	22 153,7	–
	b) Soutien autonome	6 254,1	16 832,6	16 602,3	–
	c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 200,8	346,3	1 680,0	–
	Total partiel, rubrique 3	**16 892,4**	**36 245,7**	**40 436,0**	–
	Total, catégorie I	**58 852,8**	**112 329,2**	**120 572,2**	**–**
II.	**Personnel civil**				
	1. Police civile	–	–	–	–
	2. Personnel international et personnel local	12 347,0	26 107,6	27 369,3	–
	3. Volontaires des Nations Unies	82,1	1 850,4	2 418,0	–
	4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
	5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
	Total, catégorie II	**12 429,1**	**27 958,0**	**29 787,3**	**–**
III.	**Dépenses opérationnelles**				
	1. Locaux/hébergement	10 285,2	6 248,5	6 812,0	3 057,5
	2. Remise en état des infrastructures	132,9	225,0	225,0	225,0
	3. Transports	12 575,9	4 151,8	6 670,6	237,9
	4. Opérations aériennes	19 469,9	23 488,2	27 916,7	–
	5. Opérations navales	–	–	–	–
	6. Transmissions	14 914,3	3 211,4	4 088,7	947,1
	7. Matériel divers	9 320,9	2 163,9	4 111,6	2 588,9
	8. Fournitures et services	3 631,2	7 456,3	9 133,1	–

		(1)	(2)	(3)	(4)
		1er juillet 2000-30 juin 2001	*1er juillet 2001-30 juin 2002*	*1er juillet 2002-30 juin 2003*	
	Catégorie de dépenses	*Dépenses*[a]	*Montants répartis*[b]	*Dépenses totales*	*Dépenses non renouvelables*
	9. Fret aérien et de surface				
	a) Transport du matériel appartenant aux contingents	9 500,6	1 430,0	1 430,0	1 430,0
	b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 162,9	1 800,0	1 860,0	1 860,0
	Total partiel, rubrique 9	**10 663,5**	**3 230,0**	**3 290,0**	**3 290,0**
	Total, catégorie III	**80 993,8**	**50 175,1**	**62 247,7**	**10 346,4**
IV.	**Autres programmes**				
	1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
	2. Programmes d'information	271,6	289,7	626,5	83,5
	3. Programmes de formation	67,6	399,3	393,4	–
	4. Programmes de déminage	718,2	2 752,7	3 187,7	123,9
	5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
	Total, catégorie IV	**1 186,7**	**4 027,6**	**4 207,6**	**207,4**
V.	**Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)**	–	–	–	–
VI.	**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**	–	–	–	–
VII.	**Contributions du personnel**	1 453,4	3 910,1	4 015,4	–
	Montant brut des ressources nécessaires, catégories I à VII	154 915,8	198 400,0	220 830,2	10 553,8
VIII.	**Recettes provenant des contributions du personnel**	(1 453,4)	(3 910,1)	(4 015,4)	–
	Montant net des ressources nécessaires, catégories I à VIII	153 462,5	194 489,9	216 814,8	10 553,8
IX.	**Contributions volontaires en nature (budgétisées)**	–	–	–	–
X.	**Contributions volontaires en nature (non budgétisées)**	–	–	–	–
	Total	**154 915,8**	**198 400,0**	**220 830,2**	**10 553,8**

[a] Sur la base de la répartition des dépenses fixée par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/252 A du 12 avril 2001.

[b] Sur la base de la répartition des dépenses fixée par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/250 du 24 décembre 2001.
Non compris les montants bruts et nets affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie

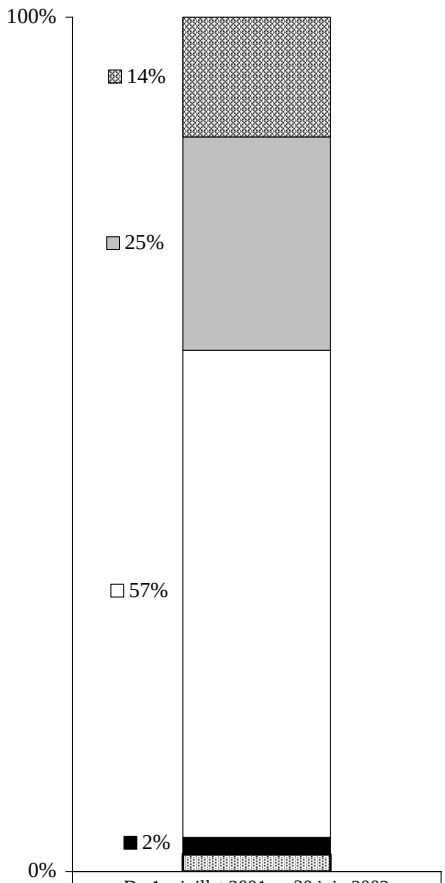

	Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002
Personnel civil	14%
Dépenses opérationnelles	25%
Personnel militaire	57%
Contributions du personnel	2%
Autres programmes	2%

Ressources nécessaires (montant brut : 198 400 000 dollars É.-U.)

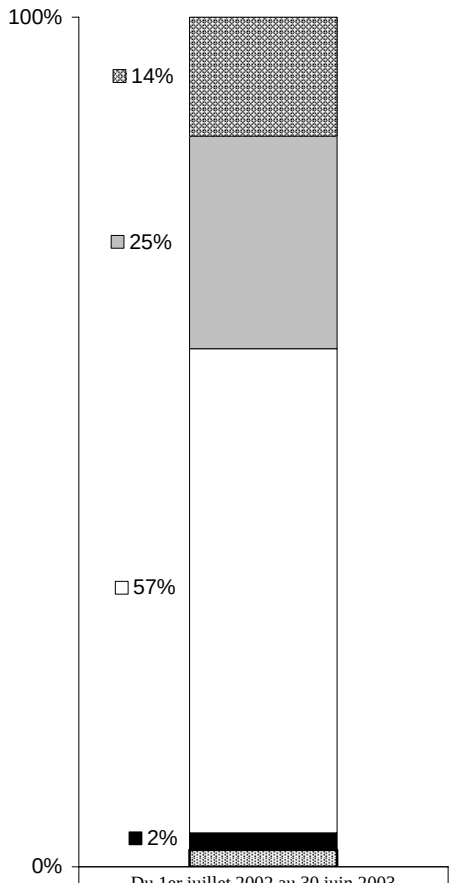

	Du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003
Personnel civil	14%
Dépenses opérationnelles	25%
Personnel militaire	57%
Contributions du personnel	2%
Autres programmes	2%

Ressources nécessaires (montant brut : 220 830 200 dollars É.-U.)

C. Explications supplémentaires

1. Le budget proposé pour l'exercice financier 2002/03 est basé sur un effectif de 4 200 membres du personnel militaire, dont 220 observateurs militaires; 259 membres du personnel international, 274 membres du personnel local et 82 Volontaires des Nations Unies. Il fait apparaître une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel militaire, du personnel civil, des dépenses opérationnelles et des programmes d'information, de déminage et de formation. Les effectifs de la force ont été autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1320 (2000). Les ressources nécessaires au titre du personnel civil tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 10 %, valable pour l'ensemble du personnel, à l'exclusion des Volontaires des Nations Unies.

Personnel militaire

Montant réparti : 112 329 200 dollars; prévisions de dépenses : 120 572 200 dollars; écart : 8 423 000 dollars

2. Le montant de 120 572 200 dollars prévu à cette rubrique fait apparaître une augmentation de 8 423 000 dollars imputable au fait que la totalité du personnel militaire autorisé, soit 4 200 hommes (dont 220 observateurs militaires, 3 069 fantassins, 784 membres des unités d'appui et 127 officiers d'état-major) a été déployé pendant tout l'exercice budgétaire (12 mois). Au cours de l'exercice précédent, le déploiement s'est effectué de façon partielle et avec un certain retard. Le montant prévu se décompose comme suit : 8 272 000 dollars destinés à financer les 220 observateurs militaires, 71 864 200 dollars correspondant aux remboursements à effectuer au titre des contingents et aux autres dépenses afférentes au personnel militaire, et un montant total de 40 436 000 dollars pour le matériel appartenant aux contingents (22 153 700 dollars), le soutien logistique autonome (16 602 300 dollars) et les indemnisations en cas de décès ou d'invalidité (1 680 000 dollars).

Observateurs militaires

3. Le montant de 8 272 000 dollars prévu à cette rubrique tient pour acquis le déploiement complet de 220 observateurs militaires dans la zone de la mission et est calculé sur la base des taux propres à la Mission (voir annexe II.A). Les dépenses prévues correspondent à l'indemnité de subsistance (missions), au taux de 80 dollars par jour, soit un montant total de 6 424 000 dollars pour l'exercice considéré (80 300 jours-homme), aux frais de voyage lors du déploiement et de la relève (1 804 000 dollars) et à l'indemnité d'habillement et d'équipement (44 000 dollars).

4. Comme indiqué ci-dessus, l'indemnité de subsistance (missions) a été calculé sur la base d'un nombre total de 80 300 jours-homme, soit 54 020 jours-homme (148 observateurs militaires) pour l'Érythrée et 26 280 jours-homme (72 observateurs militaires) pour l'Éthiopie.

5. Les frais de voyage (déploiement et relève), d'un montant de 1 804 000 dollars, sont établis sur la base d'un coût moyen par observateur militaire de 4 100 dollars par trajet simple, comprenant le coût du billet d'avion (2 500 dollars), de l'excédent de bagages (1 250 dollars) et des faux frais au départ et à l'arrivée (350 dollars).

6. Le montant de 44 000 dollars destiné à l'indemnité d'habillement et d'équipement est établi sur la base d'un montant annuel standard de 200 dollars pour chacun des 220 observateurs militaires.

Contingents

7. Le montant de 71 864 200 dollars prévu au titre des contingents correspond au déploiement complet des effectifs autorisés, soit 3 980 soldats (trois bataillons d'infanterie, plus le personnel d'appui spécialisé nécessaire) composé de compagnies de transmissions, de soutien logistique, de génie, de gardes et d'administration ainsi que d'unités médicale, aérienne et de déminage). Il couvre le coût des remboursements à effectuer aux gouvernements (50 972 000 dollars) au taux standard (voir annexe II.A) et les dépenses afférentes aux postes ci-après : détente et loisirs (597 300 dollars); rations, y compris des stocks d'eau en bouteille et une réserve de 16 jours aux coûts unitaires indiqués (9 269 700 dollars), indemnité journalière des contingents (1 859 500 dollars); indemnité-repas journalière [50 % de l'indemnité de subsistance (missions)] pour deux officiers logés dans un hôtel en Éthiopie (29 200 dollars); frais liés au déploiement, à la relève et au rapatriement des contingents, y compris la relève interne entre les deux pays voisins par voyage en groupe (5 650 000 dollars) et indemnité d'habillement et d'équipement (3 486 500 dollars) au taux standard (voir annexe II.A).

Autres dépenses afférentes au personnel militaire

8. Le montant de 40 436 000 dollars prévu à cette rubrique comprend 22 153 700 dollars au titre du matériel appartenant aux contingents, dont 19 164 400 dollars à rembourser aux gouvernements fournissant des contingents pour l'utilisation de matériel majeur et 2 989 300 dollars pour le matériel spécial, 16 602 300 dollars au titre du soutien autonome et 1 680 000 dollars au titre des indemnisations en cas de décès ou d'invalidité. Les montants prévus au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien autonome ont été calculés sur la base des taux standard applicables pour les contrats de location avec services approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/274 du 14 juin 2001 conformément aux recommandations du Groupe de travail chargé du suivi de la phase V sur les nouvelles méthodes de calcul des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents. Il a également été tenu compte des mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents ou en cours de négociations avec des pays fournissant des contingents ou envisageant de le faire.

9. À la rubrique Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, un montant de 1 680 000 dollars est prévu pour rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils doivent verser en cas de décès, d'invalidité, de blessure ou de maladie de membres de leurs contingents, résultant de leur tour de service à la Mission. Ce montant est établi sur la base d'une indemnisation moyenne de 40 000 dollars, calculée pour 1 % de l'effectif moyen mensuel.

Personnel civil

Montant réparti : 27 958 000 dollars; prévisions de dépenses : 29 787 300 dollars; écart : 1 829 300 dollars

10. Le montant de 29 787 300 dollars prévu à cette rubrique doit essentiellement permettre de couvrir le coût des salaires et autres coûts afférents aux 615 membres du personnel civil déployé, comprenant 259 fonctionnaires recrutés sur le plan international (110 administrateurs, 37 agents des services généraux et 112 agents du Service mobile), 274 agents locaux et 82 Volontaires des Nations Unies.

Personnel international et personnel local

11. Le montant prévu au titre du personnel international (12 811 500 dollars), du personnel local (719 900 dollars) et des dépenses communes de personnel (6 461 600 dollars) est calculé, sur la base des coûts salariaux standard applicables à New York; dans le cas du personnel international, les dépenses communes de personnel au titre du personnel recruté expressément pour la Mission, étant réduites de 50 % par rapport aux coûts standard et sur la base des barèmes locaux applicables à l'Éthiopie et l'Érythrée dans le cas du personnel local. Les indemnités de subsistance (missions) correspondantes s'élèvent à 6 806 500 dollars. Outre la prime de risque, le montant demandé tient compte d'un taux de vacance de postes de 10 %.

12. Le montant de 20 300 dollars prévu pour les heures supplémentaires a été calculé en fonction d'une moyenne de 40 heures par personne, pour un effectif de 274 personnes.

13. Le montant de 549 500 dollars prévu à la rubrique Autres voyages autorisés, doit permettre de couvrir les frais de voyage dans la zone de la mission (102 000 dollars), les frais de voyage pour des consultations et des réunions politiques (126 313 dollars), les frais de voyage de l'équipe de vérification interne des comptes (40 000 dollars), les frais de voyage des fonctionnaires du Siège de l'ONU se rendant dans la zone de la mission pour fournir un appui dans les domaines administratif, logistique et financier et celui du personnel (80 058 dollars), les frais de voyage du personnel administratif de la Mission devant se rendre au Siège (18 613 dollars) ainsi que les frais de voyage des spécialistes de la sécurité aérienne (12 264 dollars), des spécialistes du système d'information géographique (15 976 dollars) et des spécialistes en technologie de l'information et de la communication (154 264 dollars). On trouvera à l'annexe II.A une ventilation détaillée de tous ces frais de déplacement.

Volontaires des Nations Unies

14. Le montant de 2 418 000 dollars prévu à cette rubrique correspond au déploiement de 82 Volontaires des Nations Unies pour l'exercice budgétaire 2002/03 dans les secteurs suivants : information, droits de l'homme, services généraux, bureaux locaux ou de secteur, administration, contrôle des mouvements, transports, bâtiment et génie, technologie de l'information, services médicaux, soutien logistique et opérations aériennes. Pour calculer ce montant, on a supposé que l'effectif complet de 82 Volontaires serait déployé d'ici au 1er juillet 2002, et tenu compte du coût des prestations et indemnités payables des Volontaires. Un

mémorandum d'accord devrait être conclu sous peu avec le programme des Volontaires des Nations Unies.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 50 175 100 dollars; prévisions de dépenses : 62 247 700 dollars; écart : 12 072 600 dollars

15. Le montant total de 62 247 700 dollars prévu au titre des dépenses opérationnelles pour l'exercice budgétaire 2002/03 concerne les rubriques ci-après : locaux et hébergement (6 812 000 dollars), remise en état des infrastructures (225 000 dollars), transports (6 670 600 dollars), opérations aériennes (27916 700 dollars), transmissions (4 088 700 dollars), matériel divers (4 111 600 dollars), fournitures et services (9 133 100 dollars) et fret aérien et de surface (3 290 000 dollars). Il est en augmentation de 12 072 600 dollars, soit 24,1 %, par rapport aux montants répartis pour l'exercice 2001/02.

Locaux/hébergement

16. Le montant de 6 812 000 dollars prévu à cette rubrique comprend un crédit non renouvelable de 3 057 500 dollars destiné à la construction de bâtiments préfabriqués. Le solde se répartit comme suit : location des locaux pendant un an (1 679 800 dollars), travaux d'aménagement et de rénovation des locaux (252 000 dollars), fournitures d'entretien (168 000 dollars), services d'entretien (168 000 dollars) et services collectifs de distribution (1 486 600 dollars). Le montant demandé, qui est en augmentation de 563 500 dollars par rapport à l'exercice précédent, a été calculé sur la base de l'hypothèse que l'effectif complet serait déployé. Le crédit non renouvelable de 3 057 500 dollars correspond au coût du forage de cinq nouveaux puits sur les sites existants et les nouveaux sites et de la destruction de 350 logements préfabriqués climatisés destinés au bataillon italien. On trouvera à l'annexe II.A la ventilation des montants demandés au titre des dépenses renouvelables et à l'annexe II.C celle des montants demandés au titre des dépenses non renouvelables.

17. L'augmentation enregistrée par rapport à l'exercice précédent au titre de la location de locaux, compte non tenu des dépenses non renouvelables, se répartit comme suit : a) 143 900 dollars pour la location de quatre entrepôts supplémentaires (pour constituer un complexe intégré d'entrepôts) à Asmara, où la Mission disposerait alors au total de huit entrepôts et bases d'opérations, et de terrains à Senafe, Tsorena, Adi Quala et Mai Maine pour le bataillon indien, à Mekele pour les bureaux administratifs, à Senafe pour les bureaux de l'équipe de coopération civilo-militaire et au camp five-star pour une banque et des bureaux; b) 97 300 dollars pour les travaux d'aménagement et de rénovation des locaux, le montant étant calculé sur la base de 15 % (au lieu de 20 % au taux standard) du coût de la location des locaux, devant permettre d'effectuer les nouveaux travaux d'aménagement, de rénovation et de modernisation requis dans les locaux de la Mission; c) 14 400 dollars pour les fournitures d'entretien et 87 000 dollars pour les services d'entretien, ces montants étant calculés sur la base de 10 % des coûts de location et en partant de l'hypothèse que l'effectif complet sera déployé; d) 179 100 dollars pour les services collectifs de distribution, en raison, essentiellement, de l'utilisation accrue des locaux suite au déploiement de la totalité de l'effectif autorisé; e) 41 700

dollars au titre des dépenses non renouvelables pour la construction de bâtiments préfabriqués.

Remise en état des infrastructures

18. Un montant non renouvelable de 225 000 dollars est prévu pour la réparation, l'entretien et l'amélioration des pistes d'atterrissage (10 000 dollars) et des routes dans la zone de la mission (100 000 dollars) ainsi que la réparation des ponts (115 000 dollars). Le montant demandé pour l'exercice 2002/03 est équivalent au montant réparti pour l'exercice 2001/02.

Transports

19. Le montant de 6 670 600 dollars prévu à cette rubrique fait apparaître une augmentation de 2 518 800 dollars imputable au coût élevé des réparations requises en raison de l'usure du parc obsolescent de véhicules entraînée par les conditions climatiques extrêmement dures et le terrain fortement accidenté. Un montant non renouvelable de 226 600 dollars a été demandé en vue du remplacement de 10 véhicules (170 000 dollars) et de l'achat d'un chariot élévateur (27 000 dollars), les frais de transport correspondants étant évalués au taux standard de 15 % du coût de ces véhicules. Dix véhicules ont été endommagés au cours des 10 premiers mois de fonctionnement de la Mission et leur réparation n'est pas jugée rentable. L'expérience a montré que, chaque année, 10 véhicules en moyenne étaient endommagés dans des accidents de la route. Ces véhicules doivent être remplacés au coût unitaire de 17 000 dollars. Des ressources sont également prévues pour l'achat d'un chariot élévateur électrique de 2,5 tonnes, destiné au complexe d'entrepôt et à l'atelier des transports. Cet engin est devenu indispensable du fait que, jusqu'à présent, la Mission n'était pas en mesure de sortir, ranger et vérifier les marchandises entreposées dans des râteliers de stockage hauts de plus de 1,8 mètre. Un montant non renouvelable de 11 300 dollars est également demandé pour le matériel d'atelier nécessaire pour les nouveaux véhicules. Des montants renouvelables de 42 000 dollars pour la location de véhicules, 2 592 000 dollars pour les pièces de rechange, réparations et entretien, 3 520 600 dollars pour les carburants et lubrifiants et 278 100 dollars pour l'assurance des véhicules sont également prévus.

Opérations aériennes

20. Le montant de 27 916 700 dollars prévu à cette rubrique pour l'exercice biennal 2002/03 se décompose comme suit : 18 034 200 dollars pour les hélicoptères, 8 744 100 dollars pour les avions, 288 300 dollars pour l'indemnité de subsistance des équipages et 850 100 dollars pour d'autres dépenses afférentes aux opérations aériennes. La MINUEE dispose actuellement d'une flotte de 10 hélicoptères et 7 avions fournis en vertu de contrats à long terme conclus avec des entreprises commerciales et de lettres d'attribution.

21. Les ressources prévues au titre des hélicoptères correspondent à des engagements contractuels conclus avec des entreprises commerciales pour des hélicoptères Mi-8 MTV-1, dont un pour les longs parcours et six pour les parcours moyens, à une lettre d'attribution avec le Gouvernement français pour un hélicoptère de manoeuvre moyen (AS330 Puma) utilisé pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires et à une lettre d'attribution avec le Gouvernement

italien pour deux hélicoptères Bell 212. L'augmentation des ressources demandées à cette rubrique s'explique par le fait que les coûts de location et d'affrètement sont plus élevés pour les deux hélicoptères Bell 212 que pour les deux Hugues 500 qu'ils remplacent. Les deux Bell 212 sont plus performants et sont équipés pour assurer une bonne visibilité de nuit, ce qui est nécessaire pour les vols de reconnaissance et les patrouilles de nuit.

22. En ce qui concerne les avions, le montant prévu correspond à un avion-cargo lourd IL-76 prêté par la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) aux termes d'une lettre d'attribution, un avion moyen de transport de passagers et de marchandises (AN-26) affrété auprès d'une société privée, un avion moyen de transport militaire (G-222) fourni en vertu d'une lettre d'attribution, un avion à réaction léger (HS 125-400B) affrété auprès d'une société privée, deux avions militaires légers d'observation et de patrouille (P-166) obtenus en vertu d'une lettre d'attribution et un avion léger pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires (C-160), également fourni en vertu d'une lettre d'attribution.

23. L'annexe II.A contient des renseignements détaillés sur la consommation de carburant, les frais d'assurance et autres dépenses connexes. L'augmentation substantielle des dépenses en carburant pour les opérations aériennes (2 277 600 dollars pour les hélicoptères et 792 000 dollars pour les avions) s'explique par la multiplication des vols de reconnaissance et des patrouilles à basse altitude au-dessus de la zone de sécurité temporaire et alentour. Le montant prévu à cette rubrique a été calculé en fonction des schémas de dépenses passées en matière de services et matériel de contrôle de la circulation aérienne. À cet égard, la MINUEE devrait continuer de procéder à des évacuations sanitaires par air en dehors de la zone de la mission, à Nairobi, à Djibouti et à Jeddah (Arabie saoudite), ainsi que d'assurer les déplacements aériens du Représentant spécial du Secrétaire général, dans le cadre du processus de consolidation de la paix, et des commandants de la force pour leur permettre de coordonner les réunions du Conseil de coordination militaire.

Transmissions

24. Le montant de 4 088 700 dollars prévu à cette rubrique concerne des dépenses renouvelables chiffrées à 3 141 600 dollars, qui correspondent aux communications par réseaux commerciaux (1 347 500 dollars) et à l'achat de pièces de rechange et fournitures (1 794 100 dollars, à raison de 15 % du coût du matériel proprement dit), ainsi que des dépenses non renouvelables de 947 100 dollars correspondant à du matériel d'atelier et d'essai, y compris le coût du fret, soit 15 % du coût du matériel.

Matériel divers

25. Le montant de 4 111 600 dollars prévu à cette rubrique comprend 2 588 900 dollars correspondant à des dépenses non renouvelables au titre des rubriques suivantes : mobilier de bureau, matériel informatique, groupes électrogènes, matériel d'observation, citernes à essence et débitmètres, matériel médical et dentaire, matériel d'hébergement, matériel divers et équipement de sécurité. Un montant de 1 522 700 dollars est prévu au titre des dépenses renouvelables pour l'achat de pièces de rechange et l'entretien du système de climatisation, le matériel de réfrigération, les blocs électrogènes, le matériel médical et le matériel de bureau et les pièces informatiques de rechange et les cartouches d'encre. L'augmentation

des dépenses prévues s'explique principalement par la nécessité d'acquérir des pièces de rechange pour les installations d'épuration de l'eau à Asmara et Addis-Abeba. Par ailleurs, après le plein déploiement du personnel militaire et civil, la MINUEE doit se procurer davantage de matériel pour le travail d'équipe, notamment des imprimantes, des serveurs et des numériseurs, et rester à la pointe de l'innovation technologique, à travers un programme de remplacement quadriennal.

Fournitures et services

26. Le montant de 9 133 100 dollars prévu à cette rubrique permettrait de couvrir les dépenses qui doivent être engagées pour les vérifications externes (100 700 dollars), les services contractuels (4 409 300 dollars), les services informatiques (382 100 dollars), les services de sécurité 24 heures sur 24 (374 400 dollars) pour le Centre de coordination de la lutte antimines, les traitements médicaux et autres services (1 470 000 dollars), les demandes d'indemnisation et règlements (50 400 dollars), les dépenses de représentation (24 000 dollars) et autres services divers (355 900 dollars). Le montant prévu doit également permettre d'acheter des articles de papeterie et des fournitures de bureau (413 800 dollars), des fournitures médicales et sanitaires (188 600 dollars), des articles de nettoyage (125 200 dollars), des fournitures électriques (72 000 dollars), des uniformes, drapeaux et autocollants (264 100 dollars), des fournitures pour la défense des périmètres (591 900 dollars), des cartes opérationnelles (57 500 dollars) et des fournitures d'intendance et de magasin (228 300 dollars) et de s'abonner à des périodiques (24 900 dollars). On trouvera à l'annexe II.A une ventilation détaillée des fournitures et des services.

27. Une augmentation substantielle des ressources a été prévue au titre des traitements et services médicaux, dans la mesure où la MINUEE entend prendre en charge la totalité du personnel civil et militaire. Les estimations sont basées sur le coût standard de deux évacuations sanitaires pour 1 000 militaires par mois et deux évacuations sanitaires pour 1 000 membres du personnel civil par mois, à raison de 20 000 dollars par évacuation. Des ressources supplémentaires sont par ailleurs demandées pour les services contractuels (4 409 300 dollars), notamment pour deux équipes chargées d'assurer à tour de rôle l'entretien et le fonctionnement des installations d'épuration de l'eau, étant donné les besoins accrus en eau potable, et pour le recrutement d'agents contractuels supplémentaires, dans le cadre de l'ouverture d'une seconde cuisine.

Fret aérien et de surface

28. Le montant total de 3 290 000 dollars qui est demandé correspond à des dépenses non renouvelables qui se décomposent comme suit : 1 430 000 dollars pour le déploiement, par air et par mer, du matériel appartenant aux contingents et son rapatriement par voie de terre dans les pays qui fournissent des contingents, et 1 860 000 dollars pour le fret, le camionnage et les frais de dédouanement des biens et services, ainsi que le transport du matériel appartenant à l'ONU à destination de la zone de la mission.

Autres programmes

Montant réparti : 4 027 600 dollars; prévisions de dépenses : 4 207 600 dollars; écart : 207 400 dollars

Programmes d'information

29. Le montant de 626 500 dollars demandé à cette rubrique permettrait de mieux couvrir les activités politiques, humanitaires et de renforcement de la confiance, puisqu'il y a une demande à ce sujet, et de financer les activités de plus en plus nombreuses de la Commission du tracé des frontières dans la zone de sécurité temporaire et alentour. Par ailleurs, en l'absence d'accord sur le statut des forces avec le Gouvernement érythréen, la Mission fait appel aux services d'entreprises commerciales et d'organismes extérieurs pour ses besoins en salles de conférence de presse. Le montant prévu comprend 62 000 dollars de dépenses non renouvelables pour du matériel d'information, un montant de 101 500 dollars pour des fournitures et accessoires (dont 21 500 dollars correspondant à des dépenses non renouvelables) et 463 000 dollars pour les services contractuels concernant l'impression de brochures, de prospectus et de bulletins, la location de studios, les coûts d'alimentation par satellite, la location de films, les services cinématographiques dans le cadre des mesures de renforcement de la confiance et des supports pédagogiques.

Programmes de formation

30. Le montant de 393 400 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir les frais de voyage et de stage des membres du personnel, exposés dans le tableau ci-dessous (on trouvera à l'annexe II.A des renseignements détaillés à ce sujet) :

Type de formation	*Coût estimatif (dollars É.-U.)*	*Nombre prévu de participants*	*Lieu*
Informatique	106 876	14	Base de soutien logistique des Nations Unies
Achats	6 170	1	Asmara
Transports	41 564	8	Base de soutien logistique des Nations Unies et France
Transmissions	76 340	10	Base de soutien logistique des Nations Unies
Contrôle des mouvements (Association du transport aérien international)	13 728	1	Asmara
Opérations aériennes	51 670		
Séminaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale		6	Montréal
Gestion des rampes et des cargos		2	Base de soutien logistique des Nations Unies
Gestion du carburant dans l'aviation		1	Nairobi
Fournitures	19 959	3	Base de soutien logistique des Nations Unies
Systèmes d'information géographique	15 771	1	Base de soutien logistique des Nations Unies
Gestion des contrats	11 016	2	MONUC
Matériel appartenant aux contingents/Mémorandum d'accord	30 162	4	Asmara et Base de soutien logistique des Nations Unies

Type de formation	*Coût estimatif (dollars É.-U.)*	*Nombre prévu de participants*	*Lieu*
Administration et logistique des missions	20 613	4	Base de soutien logistique des Nations Unies
Total[a]	**393 869**	**57**	

[a] Le montant total prévu a été arrondi à la centaine immédiatement supérieure, soit 393 900 dollars.

Programmes de déminage

31. Le montant prévu de 3 187 700 dollars comprend le coût des services d'entrepreneurs (1 621 800 dollars) au lieu des 20 postes de personnel civil (11 P-4, 1 agent des services généraux et 8 agents locaux), au titre de ressources non affectées à des postes pour le Centre de coordination de l'action antimines. Les ressources demandées comprennent également 123 900 dollars pour des dépenses non renouvelables au titre du matériel, 1 290 000 dollars pour des dépenses renouvelables au titre de services divers et 152 000 dollars pour l'achat de fournitures. On trouvera des renseignements détaillés sur les dépenses non renouvelables à l'annexe II.C, et sur les dépenses renouvelables à l'annexe II.A. L'embauche de personnel et les achats de matériel pour l'action antimines sont sous-traités par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Le montant demandé comprend les dépenses d'appui au programme prélevées par l'UNOPS.

Contributions du personnel

Montant réparti : 3 910 100 dollars; prévisions de dépenses : 4 015 400 dollars; écart : 105 300 dollars

32. Les montants prévus à cette rubrique représentent la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires des Nations Unies, conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel sont calculées sur la base d'un effectif de 259 fonctionnaires internationaux et de 274 agents locaux, comme il est indiqué plus haut à la section VIII.A.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (3 910 100 dollars); prévisions de dépenses : (4 015 400 dollars); écart : (105 300 dollars)

33. Le montant correspond aux contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINUEE.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)*				*Explication*
			Coût standard	*Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	
1. Indemnité de subsistance (missions)							
Addis-Abeba (hôtels Hilton et Sheraton)	113			113			Pas de changement.
Asmara (Hôtel Intercontinental)	151			151			*Idem.*
Ailleurs	80			80			Pas de changement.
2. Frais de voyage (aller)							
Observateurs militaires	3 375			4 100			Y compris les faux frais au départ et à l'arrivée et l'excédent de bagages accompagnés.
Contingents	800			1 050			Voyages groupés pour le déploiement et la relève du personnel.
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	220	220					Sur la base de l'effectif autorisé.
Contingents							
Personnel d'infanterie	3 110	3 069					Sur la base de l'effectif autorisé.
Personnel d'appui	744	784					*Idem.*
Officiers d'état-major	126	127					*Idem.*
Total	**3 980**	**3 980**					
4. Remboursements aux gouvernements au titre des contingents							
Soldes et indemnités	1 028		1 028		1 028		Taux standard applicable au 1er janvier 2002.
Indemnités des spécialistes	303		303		303		Payable à 10 % du personnel d'infanterie et 25 % du personnel de logistique/soutien; taux applicable au 1er janvier 2002.
Indemnité journalière	1,28		1,28	1,28			Taux standard.
Indemnité d'habillement et d'équipement	73		73				Taux standard applicable au 1er juillet 2002.

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût standard*	*Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
5. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Observateurs militaires	200		200				Taux standard.
6. Détente et loisirs							
Permissions	10,5		10,5	10,5			Maximum de sept jours par période de six mois de service.
Fournitures et matériel de détente	8		8		8		Taux standard.
7. Rations							
Rations	5,37			5,37			Pas de changement.
Eau en bouteille	1,53			1,53			*Idem.*
8. Matériel appartenant aux contingents							
Gros matériel	1 479 792				1 846 139		Coût estimatif mensuel au titre de contrats de location avec services.
Matériel spécial	245 300						Pas de dépenses prévues.
9. Soutien autonome	1 402 717				1 383 525		Coût estimatif mensuel calculé sur la base du coût standard prévu pour le soutien autonome après application du facteur de 6 % approuvé pour la Mission.
10. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 680 000			40 000		1 680 000	Calculé sur la base de 1 % de l'effectif militaire mensuel moyen.
11. Personnel civil							
Personnel international	257	259					Effectif pour l'exercice 2002/03.
Personnel local	274	274					*Idem.*
Volontaires des Nations Unies	82	82					*Idem.*
Total	**613**	**615**					
12. Personnel local – Érythrée							
Traitement net	305				233		Calculé sur la base d'un poste de niveau G-4, échelon IV, d'après le barème des traite-ments en vigueur le 1er mars 2001.
Dépenses communes de personnel	76				117		*Idem*.
Contributions du personnel	72				50		*Idem*.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
13. Personnel local – Éthiopie							
Traitement net	406				400		Calculé sur la base d'un poste de niveau G-4, échelon IV, d'après le barème des traitements en vigueur le 1er mars 2001.
Dépenses communes de personnel	102				200		*Idem.*
Contributions du personnel	93				92		*Idem.*
14. Heures supplémentaires	–					20 300	Montant calculé sur la base d'un coût moyen de 42,3 dollars l'heure pour le personnel local, en comptant 40 heures par mois.
15. Volontaires des Nations Unies							
Contrat de louage de services	187 092				201 500		Montant mensuel correspondant à 82 Volontaires des Nations Unies. Dernière phase du mémorandum d'accord.
16. Autres frais de voyage							
Représentant spécial	15 500					23 985	Voyages pour consultations et réunions politiques au Siège de l'Organisation des Nations Unies – trois voyages de cinq jours, indemnité journalière de subsistance comprise.
Représentant spécial adjoint	–					24 000	Deux voyages du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Siège de l'Organisation des Nations unies.
Conseiller militaire	9 500					8 184	Voyages pour consultations militaires – trois voyages de cinq jours, indemnité journalière de subsistance comprise.
Spécialistes des affaires politiques	26 700					25 626	Voyages pour consultations politiques au Siège de l'Organisation des Nations Unies– six voyages de cinq jours, indemnité journalière de subsistance comprise.
Fonctionnaire de l'information						3 622	Voyages à New York pour consultations – trois voyages de cinq jours.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Commandant de la force et personnel d'appui	55 100					40 896	Voyages à Nairobi pour les réunions de la Commission militaire de coordination – six voyages de trois jours, indemnité journalière de subsistance comprise.
Fonctionnaires de la Division de l'administration et de la logistique des missions :							
Spécialistes de l'administration et des finances des missions	–					20 754	Voyage de 10 jours du Chef des finances, fonctionnaire du budget, fonctionnaire chargé des réclamations et fonctionnaire des finances à destination de la Mission, sur les questions financières et budgétaires.
Division de l'administration et de la logistique des missions/génie	–					18 384	Voyages à destination de la Mission à des fins de soutien génie.
Spécialistes de l'administration et de la logistique	15 700					40 920	Un voyage de cinq jours à destination de la Mission pour apporter un appui dans le domaine de l'administration et de la logistique, indemnité journalière de subsistance comprise.
Spécialistes de l'appui technique (technologie de l'information et de la communication)	12 200					18 000	Deux voyages de sept jours à destination de la Mission aux fins d'apporter un appui technique.
Assistance pour la sécurité aérienne	–					12 264	Deux voyages de 15 jours à Asmara.
Spécialistes des systèmes d'information géographique	18 700					9 192	Un voyage de 30 jours à destination de la Mission.
Spécialistes des systèmes d'information géographique de la MINUEE	8 300					6 784	Un voyage de 15 jours à destination de Nairobi.
Administration de la MINUEE	–					18 613	Deux voyages de cinq jours à New York de deux membres du personnel de la MINUEE.
Audit du Bureau des services de contrôle interne	38 000					40 000	Montant estimé par le BSCI à 20 000 dollars pour l'audit et 20 000 dollars pour les enquêtes.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Équipes de mise en oeuvre (informatique)	–					136 264	Voyage à Asmara de trois membres du personnel des équipes de mise en oeuvre pour les systèmes de gestion des biens non durables et des fournitures des missions (Mercury, Galaxy et E-Stars) et le matériel appartenant aux contingents (trois voyages d'une semaine) et deux voyages pour un membre du personnel des services d'appui informatique.
Voyages locaux	30 000					102 000	Voyages de membres du personnel entre Asmara et Addis-Abeba et à destination des postes de déploiement des équipes, à raison d'un montant estimatif de 8 500 dollars par mois.
17. Location de locaux							
Quartier général de la Mission – Érythrée	72 140				72 140		Pas de changement.
Quartier général de la Mission – Éthiopie	10 000				10 000		*Idem.*
Trois PC de secteur	10 750				10 750		*Idem.*
Entrepôt (Asmara)	5 200				14 775		Complexe d'entrepôts.
Banques et bureaux au camp Five Star	–				750		Pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.
Postes de déploiement des équipes	5 700				6 000		*Idem.*
Résidence du Représentant spécial du Secrétaire général – Asmara	1 600				1 594		*Idem.*
Résidence du Représentant spécial du Secrétaire général – Addis-Abeba	2 250				2 250		Pas de changement.
Hangar	2 670				–		Pas de dépenses prévues.
Logement des officiers – Asmara	52 840				–		*Idem.*
Logement des officiers – Addis-Abeba	1 710				1 200		Pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.
Aires de stationnement d'aéronefs – aéroport international d'Asmara	10 170						Pas de dépenses prévues.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Terminal de la MINUEE à l'aéroport d'Asmara	–				12 840		Pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.
Bureau de l'administration publique – Mekele	–				416		*Idem.*
Centre de coopération civile et militaire – Senefe	–				586		*Idem.*
Location de terres pour le bataillon indien	–				6 680		*Idem.*
18. Aménagement et rénovation des locaux	–	20 % des frais de location		15 % des frais de location			Réparations et aménagements dus à l'usure des locaux occupés par la MINUEE.
19. Fournitures d'entretien	12 800	10 % des frais de location		10 % des frais de location			Montant des dépenses mensuelles prévues.
20. Services d'entretien	12 800	10 % des frais de location		10 % des frais de location			Montant des dépenses mensuelles prévues.
21. Services collectifs de distribution							
Électricité	50 000				50 000		Montant calculé sur la base des tarifs locaux et de la consommation prévue.
Eau	5 500				6 000		*Idem.*
Carburant pour groupes électrogènes	41 130				44 631		Montant calculé sur la base de la consommation prévue.
Propane	13 250				13 254		Pour 2 490 hommes.
Eau potable	23 100				10 000		Montant calculé sur la base des tarifs locaux et de la consommation prévue.
22. Véhicules							
a) Véhicules appartenant aux Nations Unies	377	377					Pas de changement.
Véhicules civils	–						
Remorques	–						
b) Véhicules appartenant aux contingents	976	591					Nombre prévu de véhicules appartenant aux contingents.
Véhicules militaires	–	100					*Idem.*
Remorques	100	137					
Conteneurs	270						

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
c) Véhicules de location	12						Montant prévu pour la location de matériel lourd de génie.
23. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules appartenant aux Nations Unies, véhicules civils	126 808				216 000		Montant calculé sur la base d'un coût mensuel de 350 à 500 dollars.
24. Essence							
Véhicules civils	72 200				97 126		Montant calculé sur la base d'une consommation moyenne de 20 litres par jour, à 0,35 dollar le litre pour 377 véhicules.
Véhicules militaires	180 654				169 588		Montant calculé sur la base d'une consommation moyenne de 27 litres par jour, à 0,35 dollar le litre, pour 590 véhicules.
25. Lubrifiants pour véhicules	25 285				26 671		Montant calculé sur la base d'un taux de 10 % du coût du carburant.
26. Assurance automobile							
Assurance locale (véhicules appartenant aux Nations Unies et aux contingents)							
Érythrée							
Véhicules légers	75					94	Assurance responsabilité civile locale.
Camions	338					315	*Idem.*
Matériel de manutention	75					120	*Idem.*
Véhicules blindés de transport de troupes	172					40	Baisses dues au passage d'une assurance locale multirisque à une assurance responsabilité civile locale.
Éthiopie							
Véhicules légers	55					45	Baisses dues au passage d'une assurance locale multirisque à une assurance responsabilité civile locale.
Camions	218					80	*Idem.*
Matériel de manutention	172					120	*Idem.*

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
Véhicules blindés de transport de troupes	172					110	*Idem.*
Assurance mondiale							
Véhicules civils	47					50	Hausse calculée sur la base de la structure des dépenses antérieures.
Véhicules militaires	270					287	*Idem.*
Matériel de manutention	67					–	Pas de dépenses prévues.
Remorques	–					20	
27. Hélicoptères (nombre)							
Appareils utilitaires moyens							
MI-8 MTV-1	7	6					Sur la base d'un contrat commercial.
MI-8 MTV-1, long rayon d'action		1					*Idem.*
AS 330 Puma	1	1					En vertu d'une lettre d'attribution avec la France.
Appareils légers d'observation et de patrouille Hughes 500	2	–					Pas de dépenses prévues.
B 212	2	2					Véhicules militaires fournis en vertu d'une lettre d'attribution avec l'Italie.
28. Heures de vol comprises dans le forfait/hors forfait (chacun)							
Appareils utilitaires moyens							
MI-8 MTV-1	45/40	45/40					Sur la base d'un contrat.
MI-8 MTV-1, long rayon d'action	45/40	40/50					*Idem.*
AS 330 Puma	12/-	12/-					En vertu d'une lettre d'attribution avec la France
Appareils légers d'observation et de patrouille Hughes 500	30/-	–					Pas de dépenses prévues.
B 212	25/-	40/-					Véhicules militaires fournis en vertu d'une lettre d'attribution avec l'Italie.

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
29. Hélicoptères, carburants (chacun)							
Appareils utilitaires moyens							
MI-8 MTV-1	29 750			42 500			Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 000 litres par heure, à 0,50 dollar le litre, pour 85 heures par appareil à raison de six appareils par mois.
MI-8-MTV-1, long rayon d'action	–			45 000			Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 000 litres par heure, à 0,50 dollar le litre, pour 90 heures par appareil à raison d'un appareil par mois.
AS 330 Puma	3 600			3 600			Montant calculé sur la base d'une consommation de 600 litres par heure, à 0,50 dollar le litre, pour 12 heures par appareil à raison d'un appareil par mois.
Appareils légers d'observation et de patrouille Hughes 500	1 500						Pas de dépenses prévues..
B 212	2 500				8 000		Montant calculé sur la base d'une consommation de 400 litres par heure, à 0,50 dollar le litre, pour 40 heures par appareil à raison de deux appareils par mois.
30. Hélicoptères, lubrifiants (chacun)							
Appareils utilitaires moyens							
MI-8 MTV-1	2 975			4 250		306 000	Montant calculé sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant par heure.
MI-8 MTV-1, long rayon d'action	–			4 500		54 000	
AS 330 Puma	360			360		4 320	*Idem.*
Appareils légers d'observation et de patrouille Hughes 500	150						*Idem.*
B 212	250			800		19 200	*Idem.*

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
31. Hélicoptères, assurance (chacun)							
Appareils utilitaires moyens							
MI-8 MTV-1	4 000					24 000	Assurance responsabilité civile.
MI-8 MTV-1, long rayon d'action						4 000	*Idem.*
AS 330 Puma	14 500					13 500	*Idem.*
Appareils légers d'observation et de patrouille Hughes 500	14 500					–	*Idem.*
B 212	29 000					27 000	
32. Hélicoptères (coût horaire – chacun)							
Appareils utilitaires moyens MI-8-MTV-1	138 690				152 271		Coût horaire de 3 389,81 dollars (heures supplémentaires gratuites) pour 4 appareils et de 3 377,78 dollars pour 2 appareils. Coût moyen par mois.
MI-8 MTV-1, long rayon d'action					99 166		Coût horaire de 2 479,16 dollars (heures supplémentaires gratuites).
AS 330 Puma	36 250				36 250		Coût horaire de 3 021 dollars (pas d'heures supplémentaires).
Appareils légers d'observation et de patrouille Hugues 500	24 000						Pas de dépenses prévues.
B 212	30 000				48 000		Coût horaire de 1 200 dollars (pas d'heures supplémentaires).
33. Avions (nombre)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	1	1					Prêté par la MONUC en vertu d'une lettre d'attribution.
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	1	1					Sur la base d'un contrat commercial à partir du 1er novembre 2000.
G-222	1	1					Avion militaire (en vertu d'une lettre d'attribution).

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)*			*Explication*
				Coût unitaire ou journallier	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	1	1					Sur la base d'un contrat commercial.
B-200	–						Prêté par la MONUC.
P-166 (observation/ patrouille)	2	2					Avion militaire fourni en vertu d'une lettre d'attribution (depuis le 25 août 2001, la Mission a un P-166 de moins).
C-160	1	1					Sur la base d'une lettre d'attribution (pour l'évacuation des blessés et des malades).
34. Heures de vol comprises dans le forfait/hors forfait (chacun)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	25/-	25/-					Prêté par la MONUC en vertu d'une lettre d'attribution.
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	60/25	60/25					Sur la base d'un contrat commercial.
G-222	60/-	60/-					Avion militaire (sur la base d'une lettre d'attribution).
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	30/30	30/30					Sur la base d'un contrat commercial.
B-200	–						Sur la base du contrat en vigueur (prêté par la MONUC).
P-166 (observation/ patrouille)	50/-	50/-					Avion militaire (en vertu d'une lettre d'attribution).
C-160	12/-	12/-					En vertu d'une lettre d'attribution.
35. Avions, carburants (chacun)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	100 000					1 200 000	Montant calculé sur la base d'une consommation de 8 000 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	68 000					816 000	Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 600 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.
G-222	42 000					504 000	Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 400 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	42 000				504 000		Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 400 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.
B-200	–						Pas de dépenses prévues.
P-166 (observation/ patrouille)	35 000				840 000		Montant calculé sur la base d'une consommation de 1 400 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.
C-160	12 000				144 000		Montant calculé sur la base d'une consommation de 2 000 litres par heure, à 0,50 dollar le litre.
36. Avions, lubrifiants (chacun)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	10 000					120 000	Montant calculé sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	6 800					81 600	Montant calculé sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
G-222	4 200					50 400	*Idem.*
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	4 200					50 400	Montant calculé sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
B-200	–						*Idem.*
P-166 (observation/ patrouille)	3 500					84 000	*Idem.*
C-160	1 200					14 400	*Idem.*
37. Avions, assurance (chacun)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	14 500					13 500	Assurance responsabilité civile.
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	4 000					4 000	Assurance responsabilité civile.
G-222	14 500					13 500	*Idem.*
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	4 000					4 000	Assurance responsabilité civile.
B-200	–						*Idem.*
P-166 (observation/ patrouille)	14 500					13 500	*Idem.*
C-160	14 500					13 500	*Idem.*
38. Avions (coût horaire, chacun)							
Avion-cargo lourd							
IL-76	154 500					450 000	Coût horaire de 1 500 dollars (pas d'heures supplémentaires).
Avions moyens de transport de passagers/fret							
AN-26	–						Pas de dépenses prévues.
AN-26	16 020				22 695	272 340	Coût horaire de 267 dollars (pas d'heures supplémentaires).
G-222	30 000				30 000	360 000	Coût horaire de 500 dollars (heures supplémentaires gratuites).
Avions légers de transport de passagers							
HS-125-400B	105 510				105 520	1 266 240	Coût horaire de 1 900 dollars pour les heures comprises dans le forfait et de 1 617 dollars pour les heures hors forfait.
B-200	–						Pas de dépenses prévues.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
P-166 (observation/ patrouille)	50 000				100 000	1 200 000	Coût horaire de 1 000 dollars (pas d'heures supplémentaires) par appareil pour 2 appareils.
C-160					58 836	706 032	Coût horaire de 4 903 dollars (pas d'heures supplémentaires).
39. Indemnité de subsistance des équipages	21 318				24 025		Montant estimatif calculé sur la base d'un effectif de 51 membres d'équipage
40. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Services de contrôle de la circulation aérienne	2 500				15 000		Estimation des dépenses mensuelles.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	57 175				55 842		*Idem.*
41. Communications par réseaux commerciaux							
Location d'un répéteur	50 000				50 833		Sur la base du contrat en vigueur.
INMARSAT M	500				500		Taux d'utilisation mensuel prévu.
INMARSAT M-4	1 000				1 000		*Idem.*
Système INMARSAT de localisation des véhicules	31				–		Pas de dépenses prévues.
Télex, téléphone	17 000				17 000		Estimation des dépenses mensuelles.
Valise diplomatique et affranchissement	1 000				1 000		*Idem.*
Location de lignes téléphoniques	2 000				2 000		*Idem.*
Service Internet indépendant	18 000				6 458		Ligne réservée à l'usage exclusif de la MINUEE
42. Matériel divers							
Pièces de rechange, réparations et entretien	60 300				149 508		Estimation des dépenses mensuelles.
43. Vérification des comptes	100 400					100 700	Montants prévus par le Comité des commissaires aux comptes.
44. Services contractuels							
Nettoyage	10 000				10 000		Estimation des dépenses mensuelles.
Évacuation des eaux usées et enlèvement des ordures	12 500				12 500		*Idem.*

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
Services annexes d'entreposage	120 000				120 000		Dépenses mensuelles (8 expatriés, à raison de 11 000 dollars par personne, et 28 locaux).
Appui aux télécommunications et soutien informatique	87 250				82 500		Traitements, indemnités journalières de subsistance et frais de voyage de 10 membres du personnel du Centre international de calcul détachés sur la base d'un contrat et de 10 techniciens indépendants fournissant un soutien en matière de communications et de technologies de l'information.
Soutien génie	38 000				–		Pas de dépenses prévues.
Petits travaux de génie	1 200				1 200		Pas de changement.
Services de garde et d'entretien	10 000				10 000		Estimation des dépenses mensuelles.
Systèmes d'information géographique	26 250				6 000		Montant des dépenses afférentes à deux ingénieurs/techniciens spécialistes des systèmes d'information géographique à raison de 6 000 dollars par personne pendant six mois.
Contrat de location de photocopieurs	44 200				44 191		Estimation des dépenses mensuelles, encre comprise.
Location de conteneurs réfrigérés	18 000				25 200		Estimation des dépenses mensuelles.
Fonctionnement des stations d'épuration de l'eau	8 333				20 000		Estimation des dépenses mensuelles pour deux stations d'épuration de l'eau du 1er novembre 2001 au 30 juin 2002.
Services de restauration, camp Five Star	16 500				10 049		Estimation des dépenses mensuelles pour 30 agents locaux répartis entre deux cuisines, pour la préparation des repas au camp Five Star.
Contrat relatif aux services de restauration, camp des officiers d'état-major	–				10 971		Estimation des dépenses mensuelles pour 30 membres du personnel local de restauration répartis entre trois cuisines, pour la préparation des repas au camp des officiers d'état-major.
Lessive	10 200				10 183		Estimation des dépenses mensuelles.
Coiffeur					1 016		Pour 127 personnes.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût standard	Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Services mortuaires					3 333		
Contrats pour l'entretien et le remplissage des refroidisseurs d'eau					300		
45. Services informatiques	39 800				31 842		Baisse des dépenses prévues calculées sur la base des besoins.
46. Services de sécurité	31 200				31 200		Estimation des dépenses mensuelles. Pas de changement
47. Traitements et services médicaux							
Hospitalisation	20 000				–		À raison de quatre patients par mois pendant 10 jours, à 500 dollars par personne et par jour.
Soins dans un hôpital civil	–				22 500		À raison de neuf patients par mois, à 2 500 dollars par personne.
Évacuation sanitaire : contingents	–				80 000		À raison de quatre évacuations sanitaires pour 1 000 hommes par mois, à 20 000 dollars par évacuation.
Évacuation sanitaire : civils	–				20 000		À raison de deux évacuations sanitaires pour 1 000 personnes par mois, à 20 000 dollars l'évacuation.
48. Demandes d'indemnisation et règlements	50 400		1			50 400	Taux standard applicable à 4 200 militaires. Pas de changement
49. Dépenses de représentation	2 000				2 000		Estimation des dépenses mensuelles pour les bureaux d'Asmara et d'Addis-Abeba. Pas de changement.
50. Autres services divers							
Frais bancaires	8 500			1 500			Estimation des dépenses mensuelles.
Affranchissement du courrier militaire	19 900			5			*Idem.*
Affranchissement du courrier officiel	300			300			*Idem.*
Impression	375			375			Estimation des dépenses mensuelles pour l'impression de cartes, d'invitations, de certificats, etc.
Renforcement des capacités d'ONUSIDA	–					5 200	Part des dépenses de coparrainage à la charge de la MINUEE pour 2002.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Inspection et certification des extincteurs	–					7 000	Estimations des dépenses annuelles.
Services divers				7 000			Estimation des dépenses sur la base de l'expérience des missions.
51. Papeterie et fournitures de bureau	–		35	15			
	21 500		15	15	34 483		Estimation des dépenses mensuelles par personne et par mois pour 1 988 personnes.
52. Fournitures médicales	15 008						Fournitures destinées au personnel militaire.
Globules rouges	–				2 100		Budget mensuel sur la base de 30 unités par mois, à 70 dollars l'unité.
Plasma frais congelé	–				620		Budget mensuel sur la base de 20 unités, à 31 dollars l'unité.
Vaccins	–				8 400		Budget mensuel sur la base de 4 200 unités, à 2 dollars l'unité.
Fournitures médicales de niveau I : civils	–				4 598		Budget mensuel sur la base de 605 personnes à 7,60 dollars par personne.
53. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	78 500			5	–	125 200	Estimation des dépenses mensuelles, à raison de 5 dollars par personne et par mois pour le personnel civil (614 personnes), les officiers (127), les observateurs militaires (220) et contingent de 980 hommes, plus 146 dans les camps de transit lors de la rotation des personnels.
54. Abonnements	1 700				2 077		Estimation des dépenses mensuelles pour les abonnements à des journaux et revues.
55. Fournitures électriques	6 000				6 000		Pas de changement.
56. Uniformes, drapeaux et autocollants	22 800				22 008		Achat de drapeaux et d'autocollants pour le personnel militaire, sur la base d'un déploiement complet, en tenant compte de la rotation des personnels.
57. Matériel pour la défense des périmètres	49 300				49 325		Achat de sacs de sable, de fil barbelé, de barbelé à boudin, etc.
58. Cartes opérationnelles	18 400				4 792		Achat de cartes pour remplacer celles qui sont usées.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.) Coût unitaire ou journallier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
59. Intendance et magasins	12 900				19 025		Achats d'articles consomptibles et de fournitures pour les systèmes d'information géographique.
60. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	3 300				6 667		Achat de fournitures et accessoires.
Services contractuels	23 300				38 583		Impression de dépliants, de bulletins d'information et d'autres supports d'information.
61. Formation							
Finances	12 300						
Informatique	76 300					106 876	Formation de 14 membres de la MINUEE, coût des stages de formation à la Base de soutien logistique des Nations Unies compris.
Achats	15 300					6 170	Formation d'un membre de la MINUEE, coût des stages de formation à Asmara compris.
Matériel appartenant aux contingents	–					30 162	Formation de quatre membres du personnel, deux à la Base de soutien logistique des Nations Unies et deux à Asmara.
Transmissions	114 400					76 340	Formation de 10 membres de la MINUEE, coût des stages de formation à la Base de soutien logistique des Nations Unies compris.
Transports	15 300					41 564	Formation de huit spécialistes des transports motorisés, coût des stages de formation à la Base de soutien logistique des Nations Unies et en France compris.
Contrôle des mouvements	15 300					13 278	Formation d'un membre de la MINUEE spécialiste du contrôle des mouvements, coût du stage de formation à Asmara, en vue de l'obtention d'un certificat de l'IATA concernant les matières dangereuses, compris.
Opérations aériennes	30 600					51 670	Formation de neuf spécialistes des opérations aériennes, dont deux qui suivront une formation à la gestion des aires de trafic et des marchandises dispensée à la Base de soutien logistique des Nations Unies, un qui sera formé

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
Opérations aériennes	30 600					51 670	Formation de neuf spécialistes des opérations aériennes, dont deux qui suivront une formation à la gestion des aires de trafic et des marchandises dispensée à la Base de soutien logistique des Nations Unies, un qui sera formé à la gestion du carburant auprès de l'IATA à Nairobi et six qui participeront au Séminaire régional de l'OACI, à Montréal..
Administration et logistique						20 613	Formation de quatre membres du personnel à la Base de soutien logistique des Nations Unies.
Fournitures	22 900					19 959	Formation de trois membres de la MINUEE, coût des stages de formation à la Base de soutien logistique des Nations Unies compris.
Services techniques pour le matériel appartenant aux Nations Unies	38 000						Pas de dépenses prévues.
Systèmes d'information géographique	58 900					15 771	Coût des stages de formation pour le personnel chargé des systèmes d'information géographique à la Base de soutien logistique des Nations Unies.
Contrats						11 016	Formation de deux membres du personnel, à la MONUC à Kinshasa.
62. Programmes de déminage							
Services contractuels	1 186 800					1 621 800	Montant afférent aux services de personnel contractuel (11 P-4, 1 GS et 8 agents locaux), imputé sur les dépenses autres que le coût des postes.
Fournitures	12 667				12 667		Achat de fournitures diverses (cartes, explosifs et accessoires) en vertu de lettres d'attribution, et d'accessoires pour le marquage des champs de mines. Pas de changement.
Services divers							
Supports de sensibilisation au danger des mines	55 000					55 000	Conception, production et distribution de supports de sensibilisation au danger des mines.
Contrats de sensibilisation au danger des mines							

Description	*Prévisions précédentes*	*Effectif moyen*	*Coût standard*	*Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)* *Coût unitaire ou journallier*	*Coût mensuel*	*Coût annuel*	*Explication*
Contrats de formation de formateurs	35 000					35 000	Services contractuels de formation. Pas de changement.
Assurance qualité	1 200 000					1 200 000	Location d'un véhicule et de services de déminage pendant un an.
Assurance qualité	1 200 000						Pas de dépenses prévues.
63. Projets à effet rapide	48 825						Pas de dépenses prévues.

B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire : coûts standard et dépenses propres à la Mission

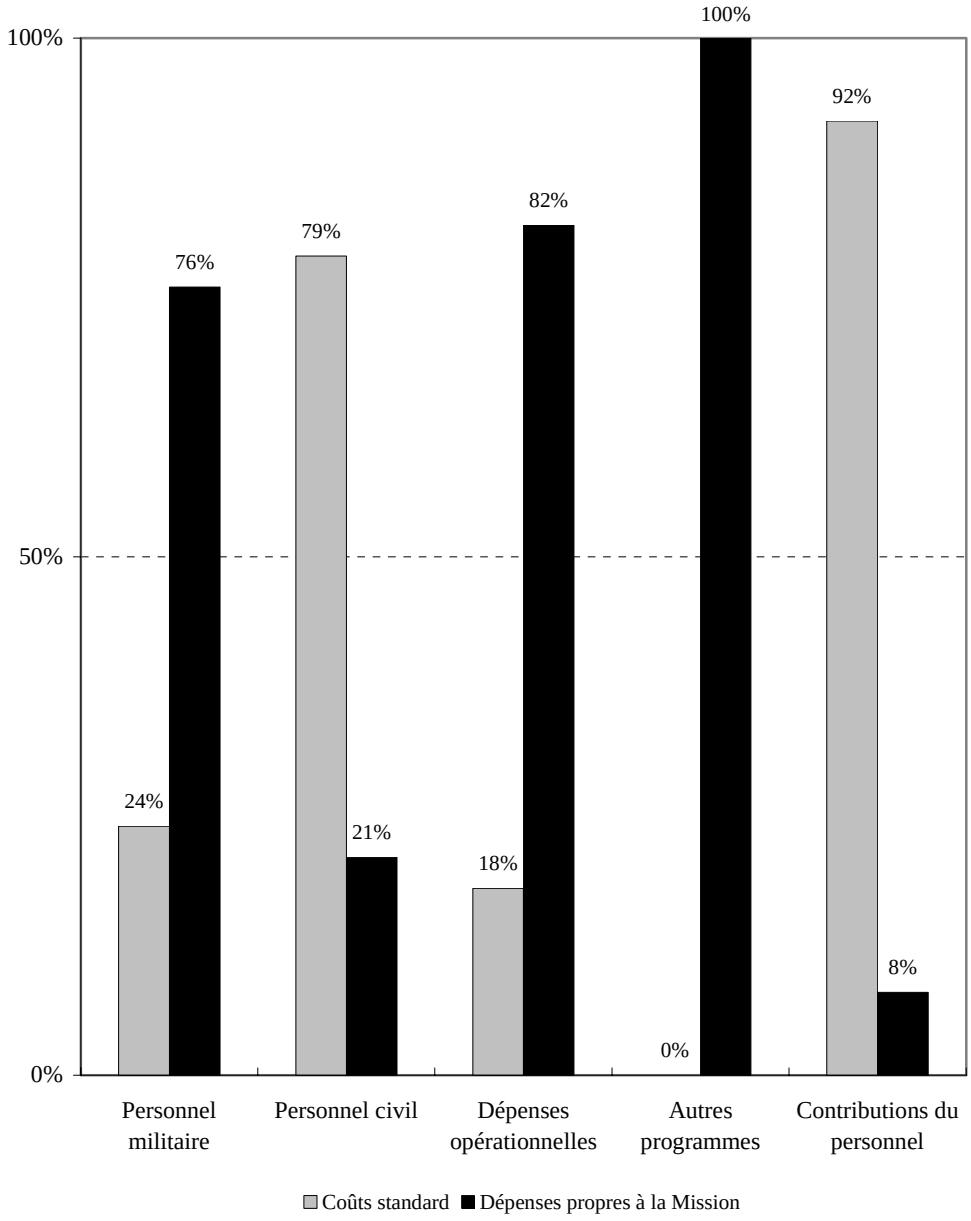
100%
50%
0%
24%
76%
79%
21%
18%
82%
0%
100%
92%
8%
Personnel militaire
Personnel civil
Dépenses opérationnelles
Autres programmes
Contributions du personnel
Coûts standard
Dépenses propres à la Mission

C. Dépenses non renouvelables

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées — Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées — Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Nombre d'unités proposées — Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
I. Dépenses opérationnelles							
1. Locaux/hébergement							
Conteneurs Cogim préfabriqués pour le bataillon italien				350	**350**	7,0	**2 450,0**
Sanitaire				10	**10**	10,0	**100,0**
Total partiel	**–**	**–**	**–**	**360**	**360**		**2 555,0**
Fret à 15 %							**382,5**
Total partiel							**2 932,5**
Forage de puits				5	**5**	25,0	**125,0**
Total, rubrique 1							**3 057,5**
2. Remise en état des infrastructures							
Remise en état de l'aéroport							**10,0**
Remise en état des routes							**100,0**
Ponts							**115,0**
Total, rubrique 2							**225,0**
3. Transports							
a) Véhicules tout terrain		173,0	10	–	**10**	17,0	**170,0**
Fret à 15 %							**25,5**
Total partiel rubrique 3 a)							**195,5**
b) Chariot-élévateur électrique à grande levée (2,5 t)	–	–	–	1	**1**	27,0	**27,0**
Fret à 15 %							**4,1**
Total partiel rubrique 3 b)							**31,1**
c) Matériel d'atelier							
Coût standard, 5 % des véhicules achetés	–	–		1	**1**	11,3	**11,3**
Total partiel rubrique 3 c)	**–**	**–**	**–**	**1**	**1**		**11,3**
Total rubrique 3							**237,9**
4. Transmissions							
Matériel VHF/UHF							
Station mobile	452		100		**100**	0,5	**50,0**

Catégorie	*(1)* *Stock (30 juin 2001)*[a]	*(2)* *Achats proposés pour 2001/02*	*(3)* *Nombre d'unités proposées* *Unités à remplacer*	*(4)* *Unités supplémentaires*	**(5) = (3) + (4)** **Total**	*(6)* *Coût unitaire*[b] *(milliers de dollars É.-U.)*	**(7) = (5) x (6)** **Coût total (milliers de dollars É.-U.)**
Émetteur/récepteur radio de station principale	66		15		**15**	0,8	**12,0**
Walkie-talkie (ordinaire)	615		150		**150**	0,4	**60,0**
Antenne omnidirectionnelle	50		12		**12**	0,4	**4,8**
Radio sol-air de station principale	41		10		**10**	1,7	**17,0**
Radio portative sol-air	72		15		**15**	0,8	**12,0**
Répéteur	38		5		**5**	2,0	**10,0**
Liaison hertzienne numérique	13		2		**2**	50,0	**100,0**
Matériel HF							
Antenne de station principale	60		10		**10**	0,5	**5,0**
Émetteur/récepteur portable	315		75		**75**	2,0	**150,0**
Antenne fouet verticale	350		75		**75**	0,5	**37,5**
Syntoniseur d'antenne (automatique)	340		75		**75**	0,5	**37,5**
Matériel satellite							
Récepteur GPS	127		25		**25**	0,4	**10,0**
Terminal INMARSAT mini-M	83		20		**20**	3,0	**60,0**
Accessoire AMAD (porteuse longue distance)	28		6		**6**	39,0	**234,0**
Autre matériel divers							
Chargeur de batterie	100		20		**20**	0,2	**3,0**
Matériel de cryptophonie	4		1	–	**1**	8,0	**8,0**
Liaison protégée de télécopie	4		1	–	**1**	8,0	**8,0**
Total partiel	**2 758**	**–**	**617**	**–**	**617**		**818,8**
Fret à 15 % du coût total du matériel							**122,8**
Total partiel							**941,6**
Matériel d'atelier							
Trousse à outils de technicien	20		4		**4**	1,2	**4,8**
Fret à 15 % du coût total du matériel							**0,7**
Total partiel							**5,5**
Total rubrique 4							**947,1**
5. Matériel divers							
a) Mobilier de bureau							
Mobilier de bureau (bureau de directeur)			2	–	**2**	3,0	**6,0**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées — Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées — Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Mobilier de bureau (bureau ordinaire)			6	–	**6**	1,0	**6,0**
Mobilier de bureau (divers)			24	–	**24**	0,5	**12,0**
Chaise (visiteur)			20	–	**20**	0,1	**2,4**
Table d'ordinateur			10	–	**10**	0,2	**1,6**
Chaise dactylo			10	–	**10**	0,1	**0,8**
Meuble-classeur (courrier croissant)			10	10	**20**	0,2	**4,0**
Étagères (courrier croissant)			14	10	**24**	0,2	**3,6**
Tables (pliables)			10	–	**10**	0,1	**1,0**
Éléments de rangement modulables (courrier croissant)			–	9	**9**	0,2	**1,6**
Total partiel	**–**	**–**	**106**	**29**	**135**		**39,0**
Fret à 15 %							**5,8**
Total partiel, rubrique 5 a)							**44,8**
b) Matériel de bureau							
Déchiqueteuse (grande capacité)			1	–	**1**	10,0	**10,0**
Déchiqueteuse (capacité moyenne)			2	–	**2**	4,0	**8,0**
Déchiqueteuse (petite capacité)			3	–	**3**	0,5	**1,5**
Total partiel	**–**	**–**	**6**	**–**	**6**		**19,5**
Fret à 15 %							**2,9**
Total partiel, rubrique 5 b)							**22,4**
c) Matériel d'observation							
Jumelles portatives			14	–	**14**	0,3	**3,5**
Dispositif portatif d'observation nocturne			5	–	**5**	3,0	15,0
Total partiel	**–**	**–**	**19**	**–**	**19**		**18,5**
Fret 15 %							**2,8**
Total partiel, rubrique 5 c)							**21,3**
d) Citernes à essence et débitmètres							
Pompe à carburant			2	–	**2**	5,4	**10,8**
Tuyaux et raccords de remplacement			24	–	**24**	1,2	**28,8**
Filtre de remplacement			60	–	**60**	0,1	**3,0**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées — Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées — Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Baril de 200 litres pour le carburant			100	100	**200**	0,0	**9,0**
Pompe à bras			20	30	**50**	0,1	**6,0**
Total partiel	**–**	**–**	**206**	**130**	**336**		**57,6**
Fret à 15 %							**8,6**
Total partiel, rubrique 5 d)							**66,2**
e) Matériel médical et dentaire							
Bouteille d'oxygène			6	–	**6**	0,2	**1,2**
Fret à 15 %							**0,2**
Total partiel, rubrique 5 e)							**1,4**
f) Matériel d'hébergement							
Séries de meubles (taux de remplacement : 2,5 %)			50	–	**50**	0,1	**5,0**
Magnétoscope (taux de remplacement : 10 %)			4	–	**4**	0,3	**1,2**
Télévision (taux de remplacement : 10 %)			4	–	**4**	0,5	**1,8**
Décodeur satellite (taux de remplacement : 10 %)			2	–	**2**	0,5	**1,0**
Cafetière (taux de remplacement : 10 %)			5	–	**5**	0,0	**0,2**
Réfrigérateur ménager (taux de remplacement : 10 %)			20	–	**20**	0,2	**3,0**
Bouilloire électrique			10	–	**10**	0,0	**0,3**
Total partiel	**–**	**–**	**95**	**–**	**95**		**12,5**
Fret à 15 %							**1,9**
Total partiel, rubrique 5 f)							**14,4**
g) Autre matériel divers							
Appareils photo numériques et périphériques			4	–	**4**	0,6	**2,4**
Trousse de premiers secours pour bâtiments/postes de déploiement des équipes			30	–	**30**	0,1	**1,6**
Extincteurs (types A, B, C)			75	25	**100**	0,1	**6,5**
Extincteur (sur roulettes)			15	10	**25**	0,2	**5,0**
Équipement pour cuisine et salle à manger (ensembles)			3	–	**3**	5,0	**15,0**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées : Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées : Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Nombre d'unités proposées : Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Ventilateur (taux de remplacement : 10 %)			30	–	**30**	0,0	**0,8**
Rafraîchisseur d'eau			2	–	**2**	0,2	**0,4**
Total partiel	**–**	**–**	**159**	**35**	**194**		**31,6**
Fret à 15 %							**4,7**
Total partiel, rubrique 5 g)							**36,4**
h) Matériel de sécurité							
Caméra et dispositif de surveillance en circuit fermé			1	–	**1**	10,0	**10,0**
Fret à 15 %							**1,5**
Total partiel, rubrique 5 h)							**11,5**
i) Matériel informatique							
Ordinateur de bureau et moniteur			174		**174**	1,5	**261,0**
Ordinateur portatif renforcé			49		**49**	6,0	**294,0**
Imprimante et traceur reliés au réseau			–	6	**6**	5,0	**30,0**
Imprimante de groupes			–	36	**36**	3,0	**108,0**
Imprimantes (75 % des ordinateurs de bureau personnels)			131		**131**	0,5	**65,5**
Serveur de groupes			–	21	**21**	10,0	**210,0**
Expéditeur numérique			9		**9**	5,0	**45,0**
Traceur relié au réseau			–	2	**2**	5,0	**10,0**
Scanneur (Lotus, Domino)			–	22	**22**	6,5	**143,0**
Système d'identification			1		**1**	17,5	**17,5**
Autostockage			–	1	**1**	5,0	**5,0**
Unité d'alimentation non interruptible, 2 kVA (une par serveur)			12		**12**	2,0	**24,0**
Onduleur, 700i (un par ordinateur)			174		**174**	0,4	**60,9**
Routeur de réseaux WAN-WAN			6		**6**	6,0	**36,0**
Routeur de réseaux			–	12	**12**	1,3	**15,0**
Modules d'interrupteurs principaux			–	1	**1**	60,0	**60,0**
Interrupteurs, 24 ports			11		**11**	5,0	**55,0**
Connexion au réseau, concentrateur/interrupteur			–	24	**24**	0,3	**7,2**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées — Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées — Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Réseaux locaux sans fil 11Mbit/s, faible capacité			–	4	**4**	12,0	**48,0**
WAN IP, système de gestion du trafic			–	1	**1**	20,0	**20,0**
Module électronique			–	1	**1**	20,0	**20,0**
Réseau de stockage			–	1	**1**	120,0	**120**
Unité DLTape (interne)			12		**12**	4,0	**48,0**
Réseau d'unités super DLTape			–	3	**3**	24,0	**72,0**
Pare-feu			–	5	**5**	6,0	**30,0**
Analyseur de données			–	1	**1**	15,0	**15,0**
Outils			–	8	**8**	1,2	**9,6**
Testeur de réseau local			1		**1**	5,0	**5,0**
Module d'installation du réseau local			–	1	**1**	12,0	**12,0**
Fibres optiques : module d'installation et de maintenance			–	2	**2**	10,0	**20,0**
Total partiel	**–**	**–**	**580**	**152**	**732**		**1 866,7**
Fret à 15 %							**280,0**
Total partiel, rubrique 5 i)							**2 146,7**
j) Groupes électrogènes							
160 Kva			3	–	**3**	20,0	**60,0**
50 Kva			10	–	**10**	11,9	**119,0**
Total partiel	**–**	**–**	**13**	**–**	**13**		**179,0**
Fret à 15 %							**26,9**
Frais d'installation – 10 % du coût							**17,9**
Total partiel, rubrique 5 j)							**223,8**
Total, rubrique 5							**2 588,9**
6. Fret aérien et de surface		3 230,0					**3 290,0**
Total, catégorie I							**10 346,3**
II. Autres programmes							
1. Programmes d'information							
a) Haut-parleurs							
Appareil photo avec flash		1,0		1	**1**	2,0	**2,0**
Matériel pour les programmes d'information				1	**1**	14,5	**14,5**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées — Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées — Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Nombre d'unités proposées — Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Ordinateur de bureau (256 Mo de mémoire vive)		4,0		2	**2**	4,5	**4,5**
Boîtier d'appareil photo (Canon EOS-lv)		–		1	**1**	2,0	**2,0**
Objectif d'appareil photo		–		1	**1**	1,3	**1,3**
Scanneur		2,0		1	**1**	0,3	**0,3**
Imprimante laser couleur		2,0		1	**1**	2,5	**2,5**
Exposition de photographie				1	**1**	5,0	**5,0**
Matériel informatique supplémentaire		1,0		1	**1**	0,5	**0,5**
Logiciels		1,0		1	**1**	2,5	**2,5**
Total partiel	**–**	**11,0**	**–**	**11**	**11**		**35,1**
Fret à 15 %							**5,3**
Total partiel, rubrique 1 a)							**40,3**
b) Fournitures diverses (bureau de presse, analyse des médias, communication et relations publiques)							
Magnétoscope (système PAL)				1	**1**	0,6	**0,6**
Magnétophone portatif				2	**2**	0,2	**0,3**
Télévision (PAL)				1	**1**	0,5	**0,5**
Appareil photo numérique				2	**2**	0,9	**1,8**
Multiplexeur pour la presse				1	**1**	0,6	**0,6**
Radio ondes courtes				2	**2**	0,4	**0,7**
Total partiel	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**		**4,5**
Fret à 15 %							**0,7**
Total partiel, rubrique 1 b)							**5,1**
c) Fournitures diverses, radio							
Enregistreur de minidisques				4	**4**	–	**1,2**
Magnétophone audionumérique portatif				2	**2**	2,0	**3,0**
Platine de magnétophone double cassette				1	**1**	1,0	**0,5**
Lecteur de CD				2	**2**	1,0	**1,0**
Micro				2	**2**	–	**0,3**
Support de micro				2	**2**	–	**0,0**

Catégorie	(1) Stock (30 juin 2001)[a]	(2) Achats proposés pour 2001/02	(3) Nombre d'unités proposées: Unités à remplacer	(4) Nombre d'unités proposées: Unités supplémentaires	(5) = (3) + (4) Nombre d'unités proposées: Total	(6) Coût unitaire[b] (milliers de dollars É.-U.)	(7) = (5) x (6) Coût total (milliers de dollars É.-U.)
Récepteur ondes courtes				600	**600**	–	**4,8**
Micro (électronique, commandé par la voix)				2	**2**	0,11	**0,2**
Casque pour moniteur				4	**4**	0,1	**0,4**
Casque				3	**3**	0,08	**0,2**
Boîtier pour casque				1	**1**	0,35	**0,4**
Chronomètre				1	**1**	0,12	**0,1**
Logiciel d'édition				1	**1**	0,01	**0,1**
Console de visualisation/port d'attache pour cassette audionumérique				1	**1**	0,02	**0,0**
Boîtier de transport				1	**1**	0,25	**0,3**
Câbles et adaptateurs audiovisuels				35	**35**	0,03	**1,1**
Câbles XLR et LXR, 3 mètres				6	**6**	0,035	**0,2**
Connecteur LXR-M				6	**6**	0,003	**0,0**
Connecteur LXR				6	**6**	0,003	**0,0**
Fiche mâle RCA				6	**6**	0,001	**0,0**
Circuit basse fréquence torsadé armé				2	**2**	0,00014	**0,0**
Pile C				100	**100**	0,000375	**0,0**
Pile AA				200	**200**	0,000375	**0,1**
Outils				1	**1**	0,25	**0,3**
Cassette, C-60				200	**200**	0,001	**0,2**
Minidisque				20	**20**	0,004	**0,1**
Total partiel	**–**	**–**	**–**	**1209**	**1209**		**14,5**
Fret à 15 %							**2,2**
Total partiel, rubrique 1 c)							**16,6**
d) Télévision							
Caméscope (PAL) Sony PD-100A				1	**1**	3,9	**3,9**
Caméscope vidéonumérique				3	**3**	2,6	**7,8**
Disque vidéonumérique enregistrable				2	**2**	3,5	**7,0**
Total partiel	–	–	–	6	**6**		**18,7**
Fret à 15 %							**2,8**
Total partiel, rubrique 1 d)							**21,5**
Total, rubrique 1							**83,6**

Catégorie	*(1)* *Stock (30 juin 2001)*[a]	*(2)* *Achats proposés pour 2001/02*	*(3)* *Nombre d'unités proposées* *Unités à remplacer*	*(4)* *Nombre d'unités proposées* *Unités supplémentaires*	**(5) = (3) + (4)** **Total**	*(6)* *Coût unitaire*[b] *(milliers de dollars É.-U.)*	**(7) = (5) x (6)** **Coût total (milliers de dollars É.-U.)**
2. Programmes de déminage							
Tenue de protection		6			**60**	0,1	**6,0**
Visière/casque		6			**60**	0,2	**12,0**
Sonde		6			**60**	0,0	**1,2**
Détecteur de mines					**20**	2,0	**40,0**
Trousse de secours		6			**2**	1,0	**2,0**
Outils de déminage		–			**60**	0,3	**15,0**
Équipement individuel de protection					**60**	0,5	**30,0**
Système GPS		6			**10**	0,2	**1,5**
Total partiel	**–**	**30**	**–**	**–**	**332**		**107,7**
Fret à 15 %							**16,2**
Total, rubrique 2							**123,9**
Total, catégorie II							**207,4**
Total, catégories I et II							**10 553,8**

[a] Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.
[b] Comme indiqué dans le projet de budget pour l'exercice 2000/01 (A/55/666).

Annexe III

Renseignements concernant l'appui fourni par la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée à des entités des Nations Unies et d'autres entités dans la zone de la mission

Section fournissant un appui/tâches	*Entités bénéficiant d'un appui*
Services d'appui électronique	
Fourniture de terminaux VSAT et de liaisons rurales	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Asmara)
	Programme alimentaire mondial (Barentu)
	Programme des Nations Unies pour le développement (Asmara)
	Organisation de l'unité africaine (Asmara)
Fourniture de terminaux VSAT et de services de câblage	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Barentu)
Services Internet et courrier électronique	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Barentu)
	Programme alimentaire mondial (Barentu)
Services Internet	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Asmara)
	Programme des Nations Unies pour le développement (Asmara)
	Organisation de l'unité africaine (Asmara)
Fourniture d'un groupe électrogène	Programme des Nations Unies pour le développement (Asmara)
Fourniture de bande passante	Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba)

Annexe IV

Application de recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Demande	*Réponse*
1. Le Comité note avec préoccupation qu'aucun progrès n'a été fait dans l'application de sa recommandation relative à l'établissement d'une liaison aérienne directe entre Addis-Abeba et Asmara (A/56/661, par. 14).	Comme il est précisé dans le dernier rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2001/1194, par. 17), il n'y a eu aucun progrès concernant l'établissement, à l'usage de la MINUEE, d'un itinéraire de vol direct à haute altitude entre Asmara et Addis-Abeba. L'Érythrée continue de soutenir que la MINUEE devrait utiliser l'itinéraire le plus direct et refuse de lui accorder un autre itinéraire. En revanche, les autorités éthiopiennes insistent pour que la MINUEE s'écarte légèrement de l'itinéraire le plus direct pour rester hors du champ des installations antiaériennes. Le Représentant spécial du Secrétaire général a abordé la question à chacune des réunions tenues avec les autorités respectives des deux pays.
2. Le Comité a été informé par les représentants du Secrétaire général des effets positifs qu'avait eu le recours aux Volontaires des Nations Unies sur les activités de la Mission et des liens de bonne coopération que le Représentant spécial du Secrétaire général avait établis avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui étaient présents dans la zone d'opérations. Le Comité demande à cet égard que le prochain projet de budget relatif à la MINUEE contienne des informations sur ces liens de coopération et le rôle futur éventuel des Volontaires des Nations Unies, ainsi que des statistiques sur les questions ayant trait aux droits de l'homme (ibid., par. 19).	a) Rôle éventuel des Volontaires des Nations Unies. Conformément à la recommandation du Comité figurant dans le rapport sur le financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour la période du 31 juillet 2000 au 30 juin 2001 (A/55/688/Add.1, par. 31), la MINUEE a accru la participation des Volontaires des Nations Unies dans des domaines tels que les droits de l'homme, les communications et les activités d'information, puisque les Volontaires étaient au nombre de 82 pendant l'exercice budgétaire 2001/02. La Mission s'attachera à l'avenir à recourir à un plus grand nombre de Volontaires si la situation s'y prête. Soucieux de renforcer la coopération avec la MINUEE, le bureau des Volontaires des Nations Unies à Bonn (Allemagne) a dépêché une délégation auprès de la Mission. Composée d'un spécialiste des programmes et d'un spécialiste des programmes adjoint, cette délégation a visité la Mission entre le 13 et le 18 décembre 2001 et examiné le projet de mémorandum d'accord et l'organisation du Groupe d'appui des Volontaires des Nations Unies.

Demande	*Réponse*
	b) Statistiques sur les questions ayant trait aux droits de l'homme. Le Bureau des droits de l'homme de la MINUEE surveille les violations des droits de l'homme liées au conflit qui se produisent dans la zone de sécurité temporaire de 1 200 kilomètres de long sur 25 kilomètres de large et fait rapport sur la question. Le Bureau s'est intéressé de près à l'expulsion par l'Éthiopie et l'Érythrée de nationaux de l'autre pays. Depuis la signature de l'Accord de paix d'Alger, 21 411 personnes d'origine éthiopienne ont été rapatriées d'Érythrée en Éthiopie sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge. Dans le même temps, 882 personnes d'origine érythréenne ont été rapatriées d'Éthiopie en Érythrée. Le Bureau des droits de l'homme est devenu opérationnel en mai 2001 et a depuis commencé à s'entretenir avec les personnes rapatriées par les deux parties. L'équipe a ainsi pu recueillir à la source des informations sur les circonstances dans lesquelles s'est déroulé le rapatriement et sur les conditions de vie des nationaux de l'un et l'autre pays qui résident encore dans l'autre pays. On trouvera ci-après des précisions sur le nombre de personnes avec lesquelles s'est entretenu le Bureau des droits de l'homme de la MINUEE depuis sa création : i) En novembre 2001, le Bureau des droits de l'homme s'est entretenu avec 417 personnes, y compris des chefs de famille, sur un total de 1 021 personnes qui ont été rapatriées d'Éthiopie en Érythrée; ii) Entre juin et novembre 2001, le Bureau s'est entretenu avec quelque 365 personnes et chefs de famille; iii) Entre juin et décembre 2001, le Bureau s'est entretenu avec 60 personnes et familles, son objectif étant de faire bénéficier ces personnes du programme de regroupement familial qui devait être présenté aux Gouvernements éthiopien et érythréen; iv) Entre juin et décembre 2001, le Bureau a enquêté sur 23 incidents transfrontaliers, y compris des « défections » de membres du personnel des forces armées.

Demande	*Réponse*
3. Le Comité demande que soit examinée la question de la capacité de la Mission en matière de vérification et de la pertinence des dispositions en la matière (ibid. par. 22).	Le système d'inspection du matériel appartenant aux contingents fonctionne correctement; le personnel disponible parmi les composantes aussi bien militaire que civile en assure la bonne marche. La Mission a également mis en place un programme de formation du personnel afin de pouvoir assurer la relève si un membre du personnel ou un militaire faisant partie de l'équipe d'inspection quitte la zone de la mission. La MINUEE est convaincue que les mesures prises jusqu'à présent sont suffisantes pour permettre de présenter les rapports d'inspection dans les délais.
4. Le Comité demande que les dispositions contractuelles et les modalités d'utilisation de l'avion d'affaires fassent l'objet d'un examen visant à en déterminer la rentabilité, compte tenu de sa propre recommandation quant à l'établissement de liaisons aériennes directes. Le Comité demande également que la Mission examine d'autres solutions moins onéreuses que l'utilisation de l'avion d'affaires (ibid. par. 25).	Comme la MINUEE l'a expliqué au Comité lors de l'examen du budget de la période 2001/02, le Représentant spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial adjoint et le commandant de la force sont fréquemment amenés à assister à des réunions convoquées dans des délais très brefs et sont donc fortement tributaires d'un moyen de transport aérien rapide, service qui est actuellement assuré par l'avion d'affaires. À cet égard, il faut souligner que les économies de temps sont considérables puisque l'avion d'affaires ne met qu'une heure et demie pour faire le trajet, contre quatre heures pour l'AN-26. En outre, l'AN-26 doit refaire le plein de carburant en cours de route pour couvrir le trajet. Par ailleurs, en cas d'urgence médicale, la MINUEE se sert de l'avion d'affaires comme solution de secours pour organiser les évacuations sanitaires. Une fois que la liaison aérienne directe entre Addis-Abeba et Asmara aura été établie, la MINUEE pourra examiner d'autres solutions moins onéreuses que l'utilisation de l'avion d'affaires, comme demandé par le Comité.
5. Le Comité s'inquiète de ce que seulement deux postes d'auditeur résident (1 P-4 et 1 agent des services généraux) sur quatre aient été pourvus à la date de l'examen du projet de budget (ibid., par. 27).	Sur les quatre postes prévus pour la fonction d'audit, deux sont des postes d'administrateur et les deux autres sont pourvus par du personnel d'appui, dont un agent recruté sur le plan international et l'autre sur le plan local. Le deuxième poste d'auditeur a été pourvu en décembre 2001 et le poste d'agent local l'a été le 9 octobre 2001.

Annexe V

Organigrammes

A. Services organiques

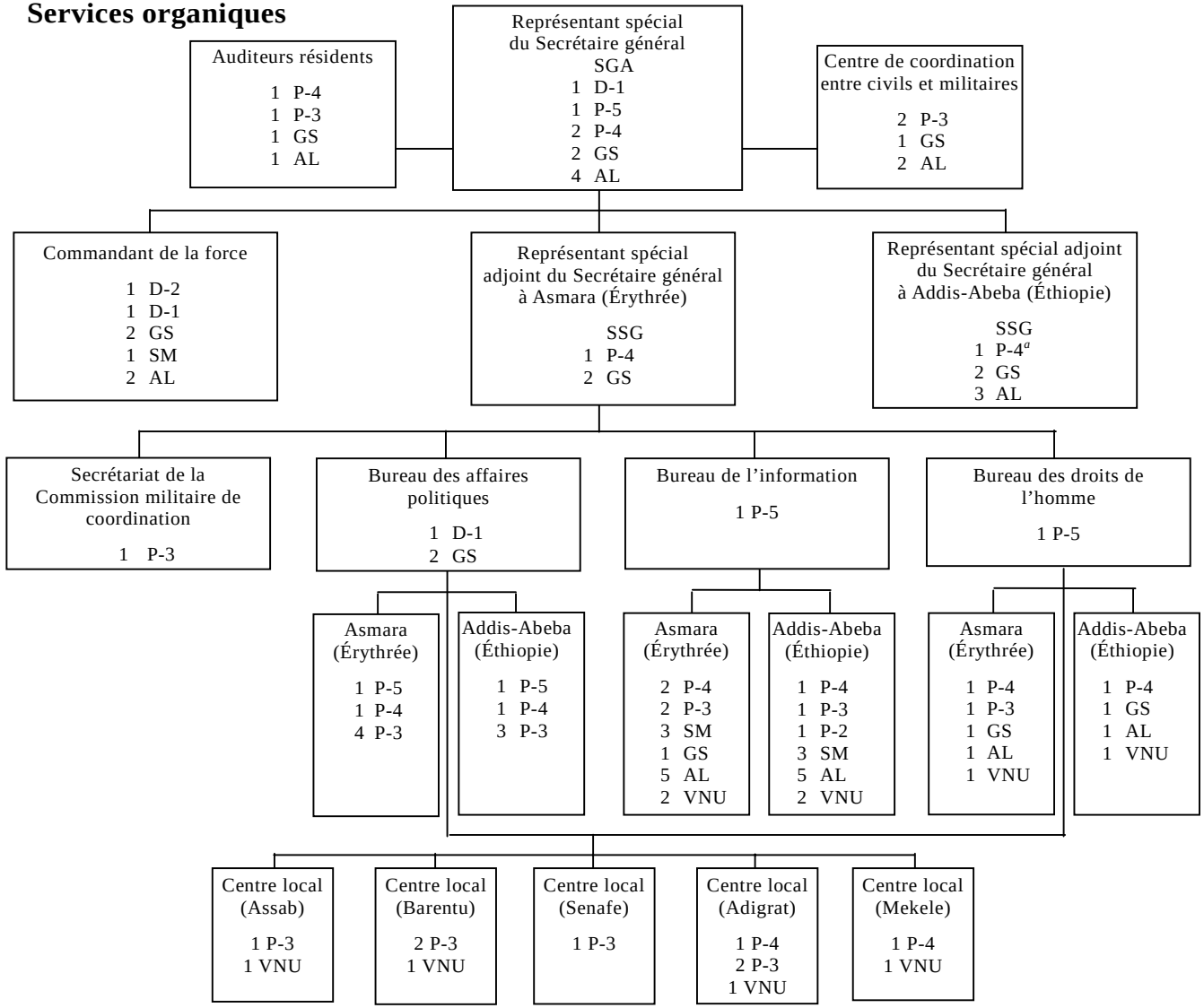

Note : AL = agent local; GS = agent des services généraux; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

[a] Reclassement d'un poste P-3 en poste P-4.

B. Services administratifs

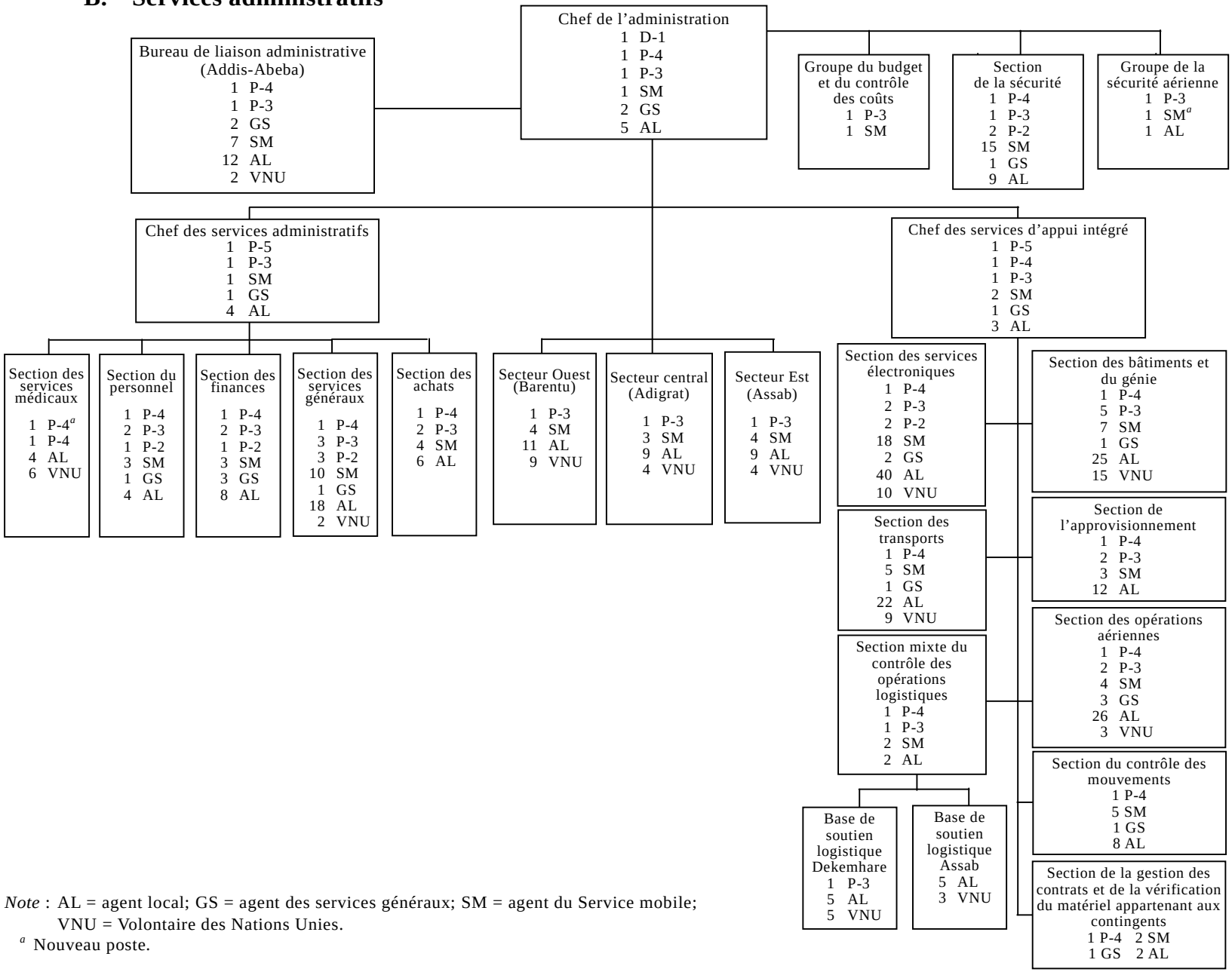

Note : AL = agent local; GS = agent des services généraux; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

[a] Nouveau poste.

und gen n0227857 docu n

C. Composante militaire

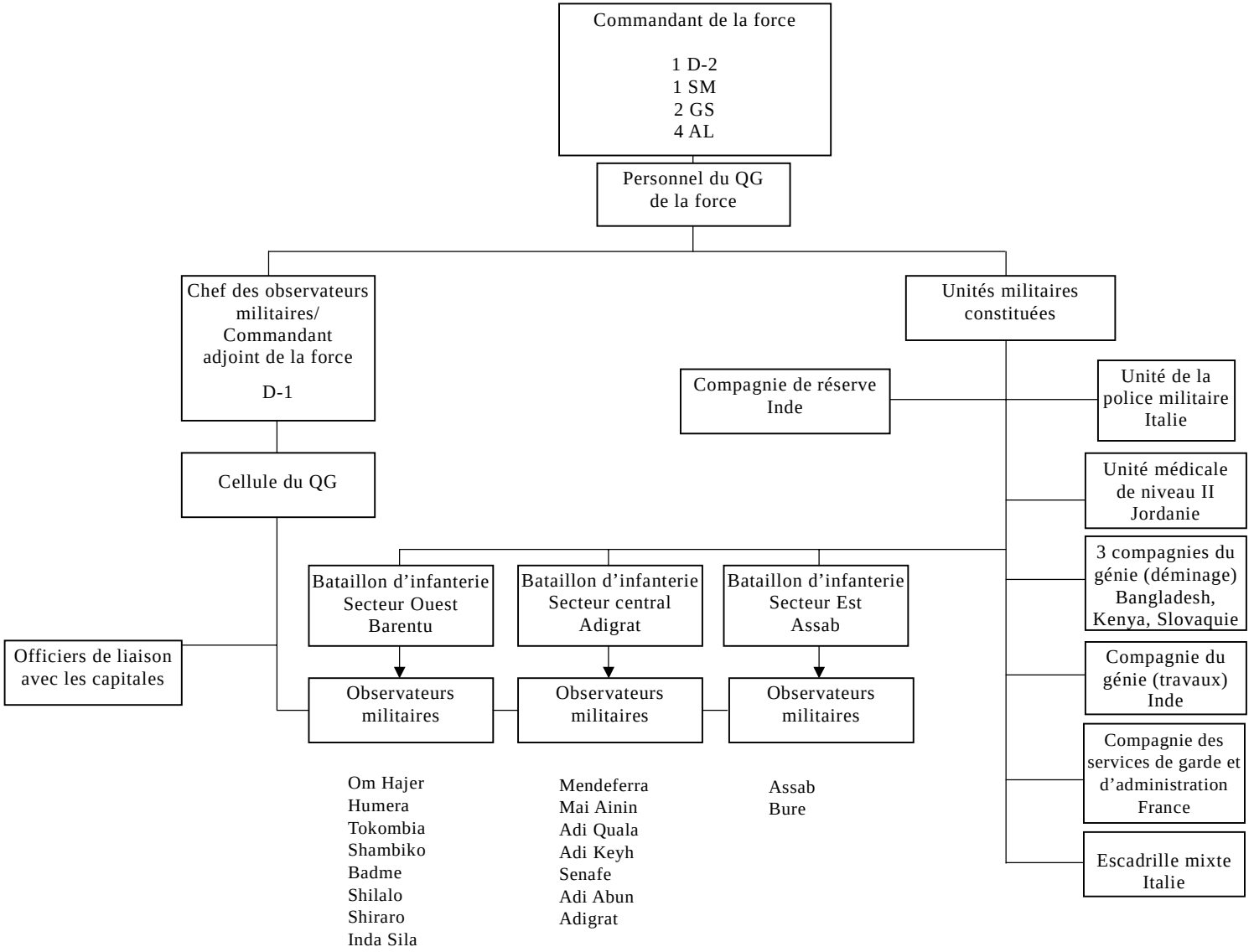

Note : AL = agent local; GS = agent des services généraux; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.